MÉMOIRES

DE LA

PRINCESSE

DE LAMBALLE.

MÉMOIRES

DE LA

PRINCESSE

DE LAMBALLE.

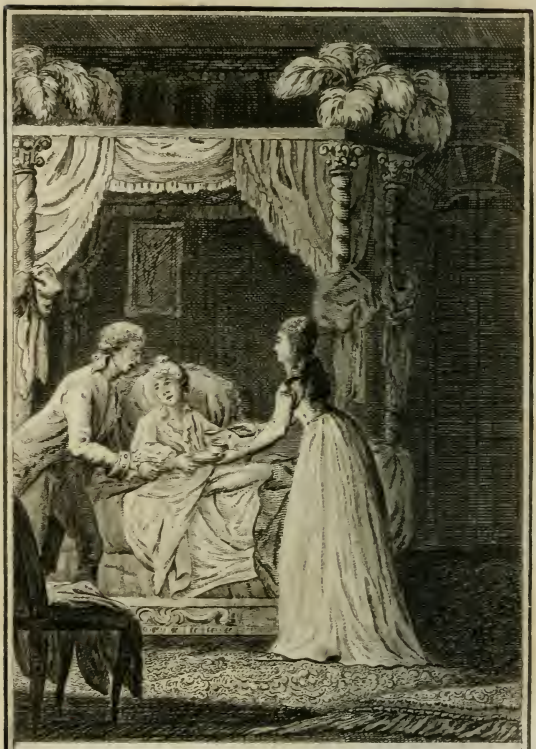

Mort du Prince de Lamballe.

MÉMOIRES HISTORIQUES

DE

MARIE-THÉRÈSE-LOUISE

DE CARIGNAN,

PRINCESSE

DE LAMBALLE,

Une des principales Victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 Septembre 1792 ;

Publiés par Mme. Guénard.

Tome II.

A PARIS,

Chez LEROUGE, Imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue St.-André-des-Arts;

L'Auteur, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 135.

1801.

Universitas BIBLIOTHECA Octaviensis

389982

CSP.

DC
137.5
.L769
1801
v.2

MÉMOIRES
HISTORIQUES
DE
MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE CARIGNAN,
PRINCESSE
DE LAMBALLE.

MADAME de Lamballe n'avoit point oublié les instructions particulières qu'elle avoit reçues du roi de Sardaigne ; et à son retour d'Aumal, où elle avoit passé la belle saison avec son beau-père, elle se rapprocha de la cour. L'hiver offrit des plaisirs d'un genre nouveau. Ma-

dame la Dauphine qui avoit apporté d'Allemagne le goût des promenades en traîneaux, en fit plusieurs avec madame de Lamballe dont le caractère lui plaisoit de plus en plus. Elle en profita pour lui parler d'une princesse de Savoie, comme d'une belle-sœur aimable. Elle vanta l'esprit de celle dont l'âge se rapprochoit le plus de celui de monsieur le comte de Provence; et madame la Dauphine appuyant auprès du roi les négociations de l'ambassadeur de Sardaigne, le mariage fut décidé : on avoit espéré que les princes seroient rentrés en grace avant cette époque ; mais ils ne paroissoient pas encore vouloir fléchir : ainsi, il fallut se résoudre à se passer d'eux.

Le détachement de la maison du

roi, qui alloit au-devant de la princesse, partit à la fin d'avril 1771. M. le duc de Duras avoit été nommé ambassadeur extraordinaire pour le mariage. On arriva au pont de Beauvoisin. Ce bourg est partagé par un torrent sur lequel on a construit un pont; au milieu, un obélisque qui séparoit la France de la Savoie : mais il n'y avoit qu'une paroisse, de sorte que les Savoyards qui habitoient la partie du bourg du côté des Alpes, disoient qu'ils étoient Français à la vie et à la mort. La partie de France étoit gardée par cinquante invalides. Au milieu de la place, il y a une belle fontaine, et on y avoit construit la maison d'échange pour recevoir la princesse.

Madame de Provence arriva sur les 4 heures du soir. On lui pré-

senta ses dames et ses premiers officiers; elle soupa en public, et le lendemain on arriva à Lyon, où le prévôt des marchands, à la tête du consulat, vint á sa rencontre. Elle logea à l'Archevêché. Les mariniers exécutèrent des joûtes sur la Saône, qui passoit sous les fenêtres de la princesse; il s'exécuta un concert d'un bateau orné de banderolles, rempli des meilleurs musiciens de la ville, et la fête fut terminée par un très-beau feu d'artifice sur l'eau.

Lyon jouissoit, sous la monarchie, des droits de cité; elle se gardoit elle-même, et avoit trente mille hommes de garde bourgeoise, dont trois compagnies avoient des uniformes de la plus grande magnificence: ce furent elles qui firent le

service auprès de madame la comtesse de Provence. Le jour suivant, après la comédie, il y eut un bal à l'Hôtel-de-Ville. La princesse voulut voir les principales beautés de la ville qui est fort ancienne ; elle admira la place de Belcourt, qui a été détruite par le vandalisme, et qui n'a respecté que le magnifique hôpital, la salle de la comédie, bâtis l'un et l'autre par Soufflot. On fit remarquer à la princesse l'église des Dominicains qui est l'ancien temple de Minerve, célèbre par le prix de poésie, dont le vainqueur étoit couronné, tandis que les vaincus étoient obligés d'effacer avec leur langue leur foible production, ou d'être précipités dans le Rhône. Heureusement, cette coutume n'a pas subsisté ; car, si c'est un malheur d'être

mauvais poëte, on pourroit dire avec Voltaire :

Mais, faut-il qu'on le noye.

La princesse ne put se défendre d'un mouvement de pitié, en jetant ses regards sur Pierre-Encise, citadelle qui a subi le sort de la Bastille. Heureux, si en voulant ouvrir ces prisons destinées à ceux qui s'opposoient au pouvoir, les mêmes mains qui les renversèrent n'en eussent pas élevé en plus grand nombre et mille fois plus horribles! Les quais le disputoient à la beauté de ceux de Paris ; mais ce qui ne pouvoit être comparé à rien, c'étoit l'excessive population, et l'activité de cette ville qui pour l'Etat étoit une source intarissable de richesses, par ses nombreuses manufactures d'é-

toffes de soie, de teinture et du tirage de l'or. On fit voir à madame de Provence la manière de fabriquer le taffetas; on avoit dressé à cet effet des métiers dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

On partit pour Rouane où la princesse logea chez le receveur des impositions, qui avoit la plus belle maison de la ville : elle n'a rien de remarquable que sa manufacture de boutons de métal, et la construction de grands bateaux qui parviennent dans la Seine par le canal de Briarre. Il y eut des illuminations et des danses sur la place publique.

La princesse coucha à Moulins, où elle logea à l'intendance. On amena dans la cour une noce de village, dansant au son de la cornemuse : la franche gaieté des mariés

et de leur famille animée par le vin et la dot, amusa la princesse, à qui on présenta les plus beaux ouvrages de coutellerie de cette ville, qui sont renommés par leur solidité et la bonté de leur trempe. Après le souper, on tira un feu d'artifice de la composition de Ruggieri, où il fit paroître pour la première fois deux hommes à cheval couverts de feu, qui exécutèrent un combat de lance en champ-clos. C'est dans cette ville que reposoient les cendres du maréchal de Montmorenci, où sa famille lui avoit fait élever un mausolée magnifique. Le pont sur la Loire est aussi remarquable.

En sortant de cette ville pour se rendre à Nevers, le cortège rencontra auprès de Pougues, célèbre par ses eaux, la simple voiture de mon-

sieur de Malesherbes qui se rendoit en exil dans les montagnes d'Auvergne ; et tandis que l'on préparoit des fêtes pour les noces du petit fils de Louis XV, ce vertueux magistrat s'éloignoit de ses foyers par un ordre arbitraire. Qui auroit dit qu'un jour celui qu'on ne daignoit pas appercevoir, prendroit la défense du successeur de ce roi dont il ressentoit en ce moment le despotisme ? Ombre chérie de tous les cœurs sensibles, vous faisiez alors, j'en suis certain, des vœux pour le bonheur des enfans de celui qui vous persécutoit, et vous les faisiez avec le même zèle qui vous fit élever votre respectable voix pour votre infortuné monarque.

Le séjour suivant étoit à Nevers, qui possédoit alors un trésor pré-

cieux dans la personne de monsieur Tandeau, son évêque. Jamais il n'y en eut qui donnât mieux l'idée de la simplicité et du zèle des Apôtres ; il regardoit ses diocésains comme ses enfans, et ne s'en éloignoit pas plus qu'une tendre mère de sa fille chérie. Depuis 30 ans qu'il avoit été nommé évêque, on ne l'avoit pas vu à la cour ; et ayant été député de l'assemblée du clergé, Louis XV qui connoissoit ses vertus, voulut lui donner un témoignage éclatant de son estime, en lui adressant la parole : — Votre diocèse est donc bien grand, monsieur de Nevers ? — Non, sire.—Je le croyois bien plus étendu que tous ceux de vos confrères, puisque vous n'avez jamais le temps de venir dans ce pays-ci.-- Il reçut la princesse avec joie, parce

qu'il profita de son séjour pour intéresser sa bienfaisance pour les pauvres habitans du Nivernois; plus satisfait d'avoir obtenu des secours pour eux, que s'il avoit reçu pour lui-même les faveurs les plus éclatantes. Il y eut un spectacle où la princesse assista.

Le jour suivant on se rendit à Montargis, où on lui présenta un homme de cent ans, qui jusqu'à l'âge de 98 avoit travaillé sur le canal. La princesse l'accueillit avec infiniment de bonté, et lui fit donner une somme considérable pour son état, qui fut augmentée par la générosité des personnes de sa suite; ainsi, les derniers jours de ce bon vieillard s'écoulèrent dans l'aisance, comme toute sa vie s'étoit passée dans une utile activité. On

engagea la princesse à voir la belle manufacture de papier, et elle s'y rendit en bateau sur le canal, où on lui donna le plaisir de la pêche; et le lendemain, elle se rendit à Briare : on avoit pratiqué sur le canal un jardin, dont l'eau représentoit des allées, tandis que les massifs d'arbrisseaux et de fleurs étoient dans des bateaux rases, qui le soir furent illuminés, et rien n'offroit un coup-d'œil plus enchanteur. Mais, malheur à celui qui séduit par l'apparence auroit voulu s'égarer dans ces bosquets ; dès le premier pas, il eût été désabusé de cet enchantement d'une manière funeste. Cette allégorie qui certainement ne s'étoit pas présentée à l'idée du décorateur, n'offroit-elle pas une image sensible des charmes

d'une cour, où tous les sentiers qui mènent à la fortune paroissent si faciles, et où celui qui veut les parcourir, périt quelquefois au premier moment qu'il s'y engage.

Enfin, la princesse arriva le soir à Fontainebleau, et soupa avec la famille royale. Monsieur le comte de Provence n'y assista pas ; il ne s'y trouva que le comte de la Marche de tous les princes du sang. Madame Dubari vint audacieusement y prendre place ; mais elle eut l'humiliation de voir rester vides 3 ou 4 couverts entre elle et les dames de la cour qui y avoient été admises : c'est ainsi que malgré la corruption générale et la basse flatterie des courtisans, il est un terme que l'impudence ne peut franchir, et où le vice reçoit son châ-

timent par un mouvement spontanée dont il est impossible de se rendre compte.

Le roi vit avec plaisir la nièce de sa mère, et lui trouva de la ressemblance avec la duchesse de Bourgogne dont nous avons parlé. Madame la comtesse de Provence a les yeux aussi beaux : ses sourcils parfaitement arqués d'un noir d'ébène, donnent à sa physionomie beaucoup d'expression ; elle avoit un maintien grave qui contrastoit avec l'enjouement de madame la Dauphine : on eût dit que l'une étoit Française, et l'autre Espagnole. Madame de Lamballe ne put recevoir sans attendrissement une princesse de la maison de Savoye ; il lui sembloit se retrouver un instant dans cette cour, où elle a laissé

ses plus chères affections. Cependant, la différence des caractères des deux princesses ne mit pas entre elles l'intimité que l'on auroit pu attendre des liens du sang et de la patrie. Madame de Lamballe trouva toujours plus d'affection dans une princesse qui lui étoit étrangère, que dans madame de Provence, qui se livra peu à tout ce qui étoit attaché à madame la Dauphine, soit par l'amitié ou par leur charge auprès d'elle.

Elle avoit sa cour absolument séparée ; et monsieur le comte de Provence dont le caractère a assez de ressemblance avec celui de sa femme, passoit les soirées chez elle où se réunissoient des hommes instruits. Ce n'étoit pas d'objets frivoles dont on s'occupoit ; la poli-

tique, les lettres étoient les sujets de ces conversations, où monsieur et madame de Provence montroient l'un et l'autre autant d'esprit que d'instruction. Du reste, ils conservoient la vieille étiquette de l'ancienne cour, et descendoient rarement à la familiarité, excepté dans leur intérieur, et plutôt avec leurs valets subalternes qu'avec leurs premiers officiers. Ils avoient l'un et l'autre beaucoup d'ordre et d'économie dans leurs dépenses ; et monsieur le comte de Provence qui vit pendant plusieurs années son frère sans enfans, paroissoit vouloir inspirer la confiance dans sa sagesse, au peuple qu'il croyoit un jour gouverner. Il étudioit le droit public ; sa prodigieuse mémoire lui rend très-facile toutes sortes d'instruction.

Madame Dubari fut traitée avec encore plus de dédain par monsieur le comte et madame la comtesse de Provence, qu'elle ne l'avoit été par monsieur le Dauphin et madame la Dauphine. Mais, comme ils étoient moins près du trône, et que d'ailleurs la favorite n'avoit pas à redouter l'ascendant de madame de Provence sur l'esprit du roi, comme elle craignoit celui de madame la Dauphine, elle parut moins s'appercevoir de ses mépris : mais rien ne présentoit malgré cela de spectacle plus triste, que la cour d'un roi qui avoit été pendant 40 ans l'idole de ses sujets, subjugué par une vile courtisanne, qui éloignoit de lui les femmes de ses petits fils pour le faire vivre dans ses petits apparte-

mens, où les orgies les plus scandaleuses paroissoient être les seuls moyens que cette femme méprisable sut employer pour retenir le roi dans le sentier du vice, qui commençoit à lui devenir fastidieux.

Dès que le chef ne rassemble pas autour de lui tous les membres d'une famille, il est rare qu'elle reste très-unie, sur-tout lorsque des femmes étrangères l'une à l'autre ont des intérêts différens; aussi, monsieur le Dauphin qui aimoit tendrement ses frères, eut le chagrin de voir monsieur de Provence tenir une cour séparée de lui, parce que sa femme n'aimoit pas madame la Dauphine; désunion qui sans avoir éclaté publiquement, attira de grands maux sur la famille royale.

Versailles ressembloit assez à l'Olympe. Bacchus et les plaisirs licentieux habitoient l'appartement du roi ; Vénus et les Graces celui de madame la Dauphine ; Minerve et les sciences celui de monsieur et de madame de Provence : et en opposition à ces Dieux du paganisme, la religion chrétienne et ses ministres jouissoient de tous leurs droits chez les filles du monarque. C'est-là que se réfugioient les beautés surannées, les femmes dévotes qui vouloient tenir au monde par les grandeurs, sans perdre le ciel par les plaisirs défendus. Des goûts si opposés ne pouvoient manquer de relâcher les liens du sang ; aussi ne se voyoit-on plus qu'en cérémonie, et chacun se trouvant trop près l'un de l'autre, acquit par la suite des

maisons de plaisance, où il passoit les trois quarts de l'année, ne se réunissant plus à Versailles que dans les cérémonies d'apparat et au triste grand couvert.

Monsieur le comte d'Artois qui ne ressembloit en rien pour les manières et la façon de penser à ses frères, s'attachoit fort tendrement à madame la Dauphine; leur aimable folie sympatisoit à merveille: ils dédaignoient tous les deux les entraves d'un triste cérémonial; ils jouissoient des premières années de leur jeunesse, sans s'embarrasser des graves remontrances de l'âge mûr. Ce prince étoit le seul des trois frères qui ressemblât à Louis XV, et il promettoit, ainsi que lui, d'être très-sensible aux charmes de la beauté; celle de mademoiselle de Condé

ayoit

avoit fait impression sur lui. Monsieur de Maupou se servit des bruits qui se répandoient sur cette passion naissante, pour persuader à M. le prince de Condé de se rapprocher de la cour. Tous les officiers de sa maison l'en pressoient aussi, parce que les princes ne recevoient rien des graces du roi pendant l'exil, et étoient obérés de dettes : ils ne pouvoient les payer. L'ambition, le besoin d'argent et le desir qu'avoit monsieur de Bourbon d'avoir le cordon bleu, dont sa disgrace l'avoit empêché d'être décoré à l'âge où les princes du sang le portoient, déterminèrent le père et le fils à écrire une lettre de soumission dont la réponse fut leur rappel. M. d'Orléans et de Chartres ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Plusieurs membres du Par-

lement faisoient liquider leurs charges et revenoient à Paris. M. de Maupou voyoit avec une grande satifaction que sa téméraire entreprise réussissoit au-delà de ses espérances ; et il ne s'occupoit plus que de faire retirer peu à peu de son parlement (car c'est ainsi que Louis XV même l'appeloit) les très-mauvais sujets dont il avoit été forcé de le composer. Aucun homme honnête ne vouloit au premier instant accepter une place que le mépris public accompagnoit. Le roi étoit enchanté d'être délivré des remontrances du parlement ; et les Dubari, dont rien ne pouvoit assouvir l'avidité, forçoient sans cesse l'abbé Terray, pour satisfaire à leur soif de l'or, de faire de nouveaux édits bursaux, que le parlement de

Maupou enregistroit sans la moindre difficulté. Le peuple gémissoit, les grands étoient humiliés et mécontens ; mais on n'entendoit que des murmures sourds et éloignés, qui ne pouvoient retirer le roi de sa profonde insensibilité.

Cependant, un évènement assez extraordinaire étonna la cour. Madame Louise, la plus jeune des filles de Louis XV, se rendit un jour, avant que ses sœurs fussent éveillées, au couvent des Carmélites de Saint-Denis. La conversion du roi étoit, à ce que tout le monde a assuré depuis, le but de ce grand sacrifice : lui seul fut dans la confidence, et il en avoit retardé l'instant le plus qu'il lui avoit été possible ; mais enfin, vaincu par les pieuses importunités de sa fille, il lui accorda cette per-

mission si long-temps demandée, et garda le secret. Le jour arrivé, la princesse partit de Versailles et se rendit au couvent ; il y avoit plusieurs années qu'elle s'exerçoit, en silence, à la vie si pénible qu'on y menoit, et qui étoit si opposée à celle de la cour : son lit n'étoit qu'une natte de paille. Sous prétexte que sa santé exigeoit le plus grand régime, elle passoit des mois entiers à ne prendre que du lait et du pain. Ses prières étoient presque continuelles ; et cependant, ses sœurs ne se doutoient pas de son dessein. Aussi furent-elles frappées de la plus douloureuse surprise, et coururent-elles chez le roi pour savoir où elle étoit allée ; et lorsqu'elles apprirent qu'elle s'étoit séparée d'elles sans retour, elles furent inconsola-

bles, et partirent aussitôt pour St.-Denis : mais inutilement elles employèrent les prières, les larmes, elles ne purent rien obtenir. Toute la cour alla voir l'auguste cénobite, et aucun regret n'ébranla sa résolution : elle pria même le roi, lorsqu'il viendroit chez elle, de ne point profiter du privilège qu'il avoit de faire entrer sa suite, afin que rien ne troublât l'ordre de cette sainte maison. S'étant apperçue qu'on lui donnoit une portion et du vin meilleurs qu'aux autres religieuses, elle s'en plaignit à la supérieure. Le roi ordonna à son pourvoyeur d'envoyer tous les jours des torquettes de poissons, afin que le réfectoire fût servi également ; le marchand de vin du roi eut ordre de fournir aussi cette maison. Mais malgré ses

soins paternels, sœur Louise n'en couchoit pas moins sur la cendre, portoit un cilice, marchoit pieds nuds dans les saisons les plus rigoureuses, et étoit vêtue de l'étoffe la plus grossière; mais elle supportoit ces cruelles privations avec joie, parce qu'elle étoit persuadée qu'elle obtiendroit de Dieu la conversion de son père, qui étoit touché de ce grand dévouement dont il pénétroit bien la cause. Le chancelier qui s'apperçut que la sainte carmelite pourroit avoir plus d'influence que si elle étoit restée à la cour, crut devoir la mettre dans ses intérêts. Il alla donc très-souvent à Saint-Denis, où l'on assure qu'il communioit tous les huit jours; ce qui ne l'empêchoit pas d'être aux petits soins avec la favorite.

Ainsi, malgré son hypocrisie, il ne trompoit ni Dieu ni les hommes, excepté madame Louise.

M. le duc de Penthièvre et mesdames d'Orléans et de Lamballe ne furent pas les derniers à visiter celle qui donnoit à la cour un si rare exemple de piété; et elle les accueillit avec la plus tendre affection, leurs opinions religieuses ayant infiniment de rapport; car, au milieu des grandeurs mondaines, le prince avoit la régularité du cloître, et ses aimables filles la pureté.

Ce fut vers ce temps que monsieur de Penthièvre fit une action que l'on ne citeroit pas, car elle ne devroit paroître que bien simple, si elle ne contrastoit pas avec la conduite que tinrent dans le même temps quelques grands sei-

gneurs, entre autres monsieur de Richelieu. L'abbé Quesnel, aumônier de monsieur le duc de Penthièvre, l'institua son légataire universel; mais ce généreux prince ayant appris par madame la princesse de Lamballe que les parens du testateur n'étoient pas riches, il leur écrivit lui-même que sûrement l'abbé Quesnel s'étoit trompé, et avoit mis dans son testament, légataire, au lieu d'exécuteur testamentaire, et qu'il rempliroit volontiers cette charge en leur faveur: ainsi, la famille recueillit tout le bien de l'abbé. Sa succession étoit considérable, puisqu'il jouissoit de 30 mille livres de rentes de bien patrimonial, sans compter le revenu d'une riche abbaye, et de plusieurs bénéfices. J'ajouterai à ce trait celui

plus beau encore, parce que la loi n'offroit aucun recours contre le prince, et qu'il ne tenoit qu'à une extrême délicatesse. Il avoit ouvert, par permission du roi, un emprunt viager. Un particulier, âgé de quarante ans, plaça sur monsieur de Penthièvre une somme de 80 mille livres, et mourut trois mois après. M. Cornuau, en rendant compte à son altessse, mit l'extinction de la rente en diminution des charges. — Fort bien, dit le prince; mais, avez-vous mis les 80 mille francs en dépense ? — Non, monseigneur.— Auriez-vous pu imaginer que je croirois bien acquis ce fonds, pour en avoir payé la rente pendant trois mois ? Il ordonna à son trésorier de rembourser aux héritiers du mort, la somme que leur parent avoit placée en viager.

L'été se passa sans qu'aucun évènement occupât l'avidité naturelle des Français pour tout ce qui est nouveau ; et madame de Lamballe, dégoûtée plus que jamais d'une cour entièrement soumise aux caprices d'une courtisanne, préféroit le séjour des belles possessions du duc de Penthièvre aux tracasseries de Versailles. Heureuse si elle avoit toujours pensé de même, et si l'amitié qui l'unit à madame la Dauphine, n'eût pas caché à ses yeux les pièges que ce séjour renfermoit! En effet, il n'y avoit rien de comparable à la vie que madame de Lamballe pouvoit mener avec le meilleur et le plus aimable des pères, qui n'étoit occupé que de ce qui pouvoit lui plaire. Adoré dans ses domaines, on les regardoit comme une

image de la divinité. Depuis la mort du comte d'Eu, les revenus de monsieur de Penthièvre étoient immenses. Il se trouvoit seul possesseur de tout ce que la tendresse de Louis XIV pour ses enfans naturels, lui avoit fait accumuler sur leur tête ; mais en outre, la succession de l'ancienne maison d'Orléans, qui étoit demeurée à mademoiselle de Monpensier, et qui faisoit d'elle un parti assez important pour qu'elle eut été au moment d'épouser Louis XIV. Si son génie remuant ne l'eut mise à la tête de la fronde, elle étoit reine de France ; mais par la bizarrerie de la fortune, cette princesse si belle, si spirituelle, si fière, si courageuse, subjuguée à l'âge de 40 ans par une passion insensée, se trouva fort heureuse d'abandonner aux fils de

madame de Montespan, et du roi, qui auroit du être son époux, la nue propriété de tous ses biens, pour obtenir la liberté d'un simple gentilhomme qu'elle vouloit épouser secrettement, après avoir obtenu pendant 3 jours l'aveu de sa majesté pour ce ridicule mariage ; encore ne fut-ce que par l'entremise de madame de Maintenon, qu'elle reçut comme une très-grande grace d'enrichir l'élève chérie de madame d'Aubigné ; et pour prix de si grands bienfaits, elle vécut malheureuse avec monsieur de Lausun, qui n'ayant point trouvé dans cette union secrette, à satisfaire son ambition, ne vit dans mademoiselle de Monpensier qu'une vieille femme qui le fatiguoit d'un amour qu'il ne pouvoit partager. Triste ef-

fet des passions, qui doit être une leçon bien importante aux femmes qui oublient que la puissance, la richesse, ne sont rien pour plaire; et qu'une femme belle, quelque sage qu'elle ait été, perd tout l'éclat d'une réputation sans tache, lorsqu'elle se livre à l'amour dans l'âge où elle n'a plus de droit qu'à l'estime. On me pardonnera cette digression; mais en jetant un regard sur la fortune de monsieur de Penthièvre, il m'étoit difficile de ne pas me rappeler l'origine de celle qu'il tenoit de monsieur le comte d'Eu, fils du duc du Maine.

Il sembloit, que tous les mariages que Paris desiroit pour les princes, ne devoient pas réussir. En vain on avoit trouvé que monsieur le comte d'Artois et mademoiselle de Condé

feroient le plus beau couple ; en vain l'amour paroissoit avoir destiné pour compagne au petit fils de Louis XV la cousine d'Henri le Grand ; le peu de confiance que les ministres inspiroient au roi pour les princes de son sang , firent encore rechercher une princesse étrangère ; et la négligence de notre système politique ne se donna pas la peine de trouver , par ce mariage , une nouvelle alliance pour la France , dont l'étoile pâlissoit , et qui ne conservoit plus que le vain titre de première puissance. Il parut donc plus commode de s'en tenir à la cour de Savoie , et l'on demanda la sœur cadette de madame la comtesse de Provence ; jeune princesse , douce , timide , et dont la physionomie qui n'étoit pas sans agrément , peignoit une ame bonne et sensible.

Elle fut amenée en France avec le même ordre que l'on avoit observé pour sa sœur. Elle ne savoit pas parfaitement la langue française, ce qui lui rendit moins agréables les différens spectacles qu'on lui donna sur la route. Son entrevue avec son époux fit juger qu'elle seroit mieux traitée par l'hymen, que madame la Dauphine et madame de Provence. Le comte d'Artois plein de feu et de vivacité lui fit l'accueil le plus empressé, et sut, par l'expression de sa tendresse, mériter toute celle de la princesse dont le caractère doux et patient lui fit toujours supporter ses infidélités, parce qu'il avoit l'art de l'en dédommager.

Madame d'Artois à qui son attament pour son mari rendoit cher

tout ce qui l'aimoit, se lia plus étroitement avec madame la Dauphine qu'avec sa sœur, dont la gravité lui en imposoit ; d'ailleurs, par goût peut-être, ou n'ayant pas par elle-même assez de consistance, elle ne chercha pas à séparer sa société de celle de la femme de l'héritier du trône. Le second rôle convenoit infiniment mieux à sa timidité. Tout le temps qu'elle fut à la cour, elle ne se mêla de rien ; et malgré l'avantage que sa fécondité eût dû lui donner sur sa belle-sœur et sur sa sœur, elle ne chercha point à s'en prévaloir, et vécut en simple particulière, aimant son mari qui la négligeoit, et ses enfans à qui elle ne souhaitoit pas le dangereux honneur de régner : aussi vit-elle la naissance de monsieur le Dauphin

sans chagrin, et même avec plaisir, parce qu'elle aimoit sincèrement la reine. J'ai tracé dans cet instant tout ce qui a trait à cette bonne princesse, parce que je n'aurai plus occasion d'en reparler par la suite ; ses opinions politiques, n'ayant eu d'autre moteur que celles de son époux, sa conduite particulière, l'exercice constant des vertus simples et modestes qui sont véritablement celles de son sexe, mais qui ne donnent à l'histoire aucun trait à recueillir.

Elle goûtoit extrêmement la société de la princesse de Lamballe, qui passa l'hiver à Paris ; et la réunion des plaisirs que cette saison offre, en dédommagement de ceux des beaux jours, rendit la capitale très-brillante. Les princesses de la fa-

famille royale y venoient quelquefois. Mesdames d'Orléans, de Bourbon et de Lamballe, embélissoient par leur présence et l'éclat qui les environnoient, les spectacles: ces plaisirs bien faits pour leur âge, alarmoient la piété de monsieur le duc de Penthièvre; et sur-tout pendant les trois derniers jours du carnaval, il passoit en prières toutes les nuits où ses chères filles étoient au bal.

Madame la duchesse d'Orléans qui avoit perdu son premier enfant au moment où il venoit de naître, avoit eu le bonheur de donner le jour à un second fils au mois d'octobre de cette année, ce qui avoit été une grande joie dans les deux maisons. Enfant chéri qui aviez reçu du ciel les vertus de votre mère, que

ne put-elle à l'instant de votre naissance vous dérober à la maligne influence de celui que vous devez un jour rougir d'avoir eu pour père ! non que l'on puisse lui reprocher son indifférence pour ses enfans, il les aimoit beaucoup ; et sans l'esprit de vertige qui caractérissoit toutes ses actions, même avant qu'elles fussent autant de crimes, on n'auroit pu lui refuser la qualité de bon père. L'enfance du jeune prince fut confiée à la vieille madame de Rochambaud qui avoit élevé le duc de Chartres ; femme très-estimable et remplie de piété, mais qui n'avoit surement pas le don d'empêcher les vices de naître : elle ne conserva pas long-temps cette place, où madame de Genlis lui succéda. Il y auroit de grandes réflexions à faire

sur ces deux gouvernantes des enfans de la maison d'Orléans, en opposant la conduite de leurs élèves pour preuves de leurs principes. Madame de Rochambaud, malgré sa vertu et sa haute dévotion, avoit remis au gouverneur de monsieur de Chartres un jeune prince dont l'imagination déjà corrompue le conduisit au dernier dégré de l'opprobre ; et madame de Genlis conserva la pureté des mœurs de son élève jusqu'à l'âge le plus orageux des passions, avec un tel soin, que si on ne trouvoit pas la preuve dans un journal écrit de la main du prince, à quel point son ame et ses sens étoient purs, on ne pourroit l'imaginer. Faudroit-il donc..... Mais je m'arrête, d'aussi véritables talens littéraires que ceux de ma-

dame de Genlis, et ses malheurs actuels, doivent imposer silence ; d'ailleurs, qui peut sonder les replis du cœur humain ? et ne doit-on pas respecter dans les femmes les dehors de la vertu, sans pénétrer si elle est réelle ou simulée, puisqu'au moins ils prouvent l'estime qu'elles ont pour elles ?

Tout étoit toujours dans la même situation à la cour, et le roi paroissoit lassé de l'existence : l'éclat de son rang, les plaisirs de tous genres dont ses vils flatteurs l'enivroient, la paix profonde qu'il avoit achetée au prix de l'honneur de la nation française, l'abaissement de ces grands corps de magistrature qui depuis trente ans tourmentoient le gouvernement sans rendre au peuple ses droits ; tout auroit dû le

rendre heureux : mais il est un fléau qui détruit toutes les jouissances ; l'ennui, cet état si triste, que celui qui l'éprouve appelleroit en quelque sorte la douleur, dont les pointes aigues le tireroient du néant et lui feroient sentir qu'il existe encore, étoit devenu pour Louis XV une maladie habituelle. La mort subite de monsieur de Chauvelin, un de ses premiers officiers, et de l'âge du roi, frappé sous ses yeux d'une apoplexie qui termina ses jours dans le cabinet de ce prince, lui avoit fait une forte impression. Tout faisoit craindre au duc de Richelieu et à ses adhérens, que le galiléen ne triomphât, comme il le disoient ironiquement; mais dans le vrai, les mouvemens de dévotion du roi les inquiétoient extrême-

ment, et ils cherchèrent à réveiller son goût pour la volupté. Le terme fatal étoit arrivé ; et ce fut dans le sein des plaisirs qu'il reçut le principe de la maladie funeste qui termina sa vie.

Il étoit à Trianon quand les premiers symptômes de la petite vérole se déclarèrent. Madame Dubari auroit bien voulu l'y retenir; mais la faculté décida qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour le transférer à Versailles. Dès que l'on fut certain que la contagion étoit dangereuse, toute la famille royale, à l'exception de Mesdames, cessa d'entrer dans la chambre du roi. Ces vertueuses princesses, quoiqu'elles n'eussent pas eu cette terrible maladie, ne le quittèrent pas un moment, et eurent pendant les pre-

miers jours la douleur de voir partager leurs soins par madame Dubari, que le roi n'avoit pas eu le courage de renvoyer, malgré les représentations de l'archevêque de Paris.

Cependant, le danger alloit toujours croissant; on avoit refusé d'abandonner le roi aux lumières et à l'expérience du docteur Suton, d'une famille célèbre en Angleterre, par une méthode particulière d'inoculation, et par un spécifique contre la petite vérole naturelle; mais il n'étoit pas de la faculté, et un roi qui avoit bien pu changer les lois anciennes de son royaume, n'avoit pas le droit de se servir d'un médecin étranger, avec la certitude que lui seul pouvoit lui sauver la vie. Quand il fut sans espoir, on rappela

pela monsieur Suton ; mais il dit avec la franchise qui faisoit la base de son caractère : c'est trop tard.

Ce fut après cet arrêt que Louis XV s'adressant à ceux qui l'entouroient : — Je n'ai point envie, leur dit il, qu'on me fasse renouveler la scène de Metz ; qu'on dise à madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse Dubari. Après cette douloureuse séparation, le roi ne s'occupa plus que de son salut ; il fut administré le lendemain. Le grand aumônier dit, à l'instant de la cérémonie, ces mots de la part du roi, déjà trop affoibli pour les prononcer lui-même : — Quoique sa majesté ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, elle est fâchée d'avoir causé du scandale à

ses sujets, et déclare qu'elle ne veut vivre désormais que pour la religion et le bonheur de ses peuples : résolution trop tardive pour le monde, mais qui put lui obtenir grace devant Dieu, qui, voyant les plus secrètes pensées de nos cœurs, savoit si elle étoit sincère. Rien ne fut comparable aux soins que madame Adélaïde et ses sœurs rendirent à ce malheureux prince, qui sans elles eût été abandonné de toute sa famille, et n'eût vu autour de lui que ceux qui ne pouvoient se dispenser d'y être, tant le spectacle de sa situation étoit effrayant. Il étoit presqu'impossible de résister à l'air méphytique qui s'exhaloit de toutes les parties de son corps ; et plusieurs personnes furent attaquées et moururent de la même maladie, pour

avoir seulement rencontré dans la gallerie les matelas qu'on changeoit de son lit. Tous ceux que leur service avoit contraints de rester auprès du roi, et qui n'avoient pas eu la petite vérolle, en furent attaqués. Il sembloit que la contagion de cette maladie pestilentielle suppléoit à la loi des anciens rois des Perses, et que les esclaves devoient accompagner leur maître dans la nuit du tombeau.

Louis XV ne vécut que trois jours après sa réconciliation avec Dieu, et mourut le 10 mai 1774, à trois heures 20 minutes du soir. Personne ne le regretta comme roi, non qu'il n'en eût eu les qualités, si on ne l'avoit pas écarté des soins de la royauté; mais beaucoup le pleurèrent comme maître et comme ami.

Mesdames furent inconsolables, et c'étoit non le rang de filles de roi qu'elles regrettoient, mais le père le plus tendre, et qui s'étoit sans cesse occupé de leur bonheur. Bientôt attaquées elles-mêmes du poison dont elles n'avoient pas craint la furie, elles tombèrent malades successivement toutes les trois : le ciel qui devoit récompenser leur piété filiale les rendit à la vie ; et les traces qui restèrent sur leur visage de cette maladie, étoient d'honorables preuves d'un dévouement aux devoirs de la nature, dont peu de femmes auroient été capables dans une pareille circonstance.

Cependant, toute la cour s'empressoit autour du jeune monarque ; et les cabales changeant d'objets, cherchèrent, comme elles font tou-

jours, à se renverser l'une, l'autre. Louis XVI regrettoit sincèrement son aïeul, et ne voyoit qu'avec effroi la tâche immense qu'il lui laissoit. Cependant, il faut convenir qu'il la crut moins pénible encore qu'elle ne l'étoit, parce qu'il avoit meilleure opinion des hommes qu'ils ne le méritent. Il crut qu'en s'entourant d'honnêtes gens, et écartant de la cour tous ceux qui avoient abusé de la confiance de Louis XV, il parviendroit au but qu'il se proposa dans tous les instans de sa vie, le bonheur du peuple. Ouvrant la cassette qui renfermoit les instructions que son père lui avoit laissées, il y trouva désignés ceux qu'il nomma au ministère; sans examiner que dix ans dans un état vieilli changent tellement la face des choses,

que tel homme qui convenoit alors, ne convient plus dix ans plus tard; que les honnêtes gens qui sont excellens pour entretenir, ne suffisent point pour réparer; qu'ennemis des intrigues, ils se laissent subjuguer ou ils se retirent; ce qui arriva à tous les ministres que cet infortuné monarque avoit nommés de son propre mouvement; et il se vit en proie à des intrigans bien plus fâcheux que ceux dont il avoit voulu se délivrer au commencement de son règne, parce qu'ils avoient beaucoup moins de génie: il sembloit que chaque pas qu'il faisoit devoit le conduire à sa ruine. Le rappel des parlemens qui fut le premier acte de sa puissance, et qu'on doit regarder comme une preuve du desir constant qu'il a toujours

eu de bannir les formes arbitraires, fut la principale cause de ses malheurs.

Personne n'ignore que ce fut par le refus de l'enregistrement de l'édit du timbre, qu'ils forcèrent le roi à consentir à la tenue des Etats-Généraux. Combien son amitié et sa confiance en M. Necker, nelui fut-elle pas pernicieuse! Cet homme qui, sous un extérieur lourd, avoit la finesse du courtisan le plus rusé, étudioit avec le plus grand soin le caractère de son maître, et cherchoit à y surprendre une passion pour en tirer avantage; il ne trouva que celle du bonheur du peuple, et d'être le plus juste des rois. Ah! pourquoi Louis ne rencontra-t-il pas un Sully qui sût diriger vers la gloire de l'Empire ses précieuses

qualités ! Mais sa perte étoit jurée, et rien n'en pouvoit retarder l'instant.

Monsieur le duc de Penthièvre qui aimoit Louis XV et plaignoit ses erreurs, fut sensiblement affligé de sa mort. Madame de Lamballe regretta encore moins un rang qu'elle auroit occupé si peu d'années ; et les témoignages d'amitié que lui donna la nouvelle reine, l'attachèrent encore plus à cette princesse. Sa faveur n'étoit plus douteuse ; et si elle eût été capable d'intrigues, elle auroit eu le plus grand crédit, d'autant que celui de la reine sur son mari alloit toujours croissant. Mais madame de Lamballe méprisoit l'esprit de cabale ; et son caractère doux et affable lui faisoit desirer de ne se mêler que de rendre quel-

ques services à des infortunés qui s'adressoient à elle avec la plus grande confiance, et dont elle ne trompoit pas les vœux. Quand la reine la voyoit venir chez elle avant l'heure du jeu, elle étoit si accoutumée à ses demandes pour les malheureux, qu'elle lui disoit presque toujours en riant : eh bien ! aujourd'hui, est-ce à une veuve désolée, à un vieillard infirme, ou à quelques jeunes filles pauvres, que je dois le plaisir de vous voir d'aussi bonne heure? Ils font bien de s'adresser à vous, car ils savent que je ne puis vous refuser; et madame de Lamballe étoit plus contente quand elle avoit obtenu une pension sur la cassette ou un emploi peu lucratif, mais qui sauvoit un père de famille du désespoir,

ou une dot pour une infortunée que la misère ou le célibat pouvoit perdre, que si elle eût fait donner un régiment ou disposé d'une grande charge. Quelquefois la reine opposoit des difficultés à ce qu'elle demandoit, afin de lui voir développer cette éloquence persuasive qui la rendoit si intéressante ; mais sur-tout sa majesté employoit ce moyen pour retenir la princesse quelques jours de plus à Versailles, parce qu'elle savoit bien que sûrement elle ne le quitteroit pas qu'elle n'eût obtenu ce qu'elle demandoit.

Malgré les plaisirs et les faveurs dont jouissoit madame de Lamballe, elle ne perdoit point le souvenir de sa famille ; et si elle n'avoit pas craint d'affliger M. le duc de Pen-

thièvre, elle auroit été revoir un père et une mère qui lui étoient si chers. Mais M. le prince de Carignan qui aimoit si tendrement son aimable fille, ne pouvant soutenir une si longue absence, résolut de jouir encore du bonheur de la serrer dans ses bras. Il arriva donc à Paris avec ses fils, au mois de mai 1775, sous le nom de marquis de Maurienne, le prince Victor sous celui de comte de Saluce, et le prince Eugène sous celui de comte de Villefranche. Avec quelle joie ils se retrouvèrent avec la princesse ! l'éclat dont elle étoit environnée, ajoutoit à ses charmes sans rien lui faire perdre de cette douce aménité qui l'avoit toujours distinguée. Elle ne savoit comment exprimer à son père sa reconnoissance d'avoir fait

pour elle un si long voyage. Tous les instans qu'il passa en France lui parurent d'autant plus courts, que les princes de Carignan étoient obligés de remplir des devoirs indispensables auprès de la cour de France, où Madame et madame la comtesse d'Artois les accueillirent comme les premiers princes de leur sang. Ils furent présentés au roi, le 4 juin 1775, par monsieur le comte de Viry, ambassadeur extraordinaire de Sardaigne. Ils revinrent à Paris, où le duc de Penthièvre s'empressa de leur procurer tous les agrémens qui dépendoient de lui. Il les conduisit lui-même dans les endroits les plus remarquables de la capitale et des environs. Ces princes se plurent infiniment à Sceaux, dont ils firent deux fois le tour du

parc. Cette maison délicieuse a été vendue depuis à ces êtres qui, ne calculant qu'un lucre sordide, ne trouvèrent dans ce séjour enchanté que des bois à abattre, des plombs à vendre, et détruisirent, en quelques jours, ce qui avoit coûté un siècle à embellir, pour en retirer un amas d'assignats qu'ils dissipèrent en quelques mois à étaler un luxe sans goût et sans délicatesse. Heureux que leur rapacité ne se soit pas étendue sur Versailles et S.-Cloud, et qu'au moins ces retraites

Où triomphent les arts,
Où se plait la nature,

restérent comme témoins de l'ancienne magnificence du siècle de Louis XIV.

Toute celle qui accompagna la

cérémonie du sacre de Louis XVI sembloit être pour la monarchie le chant du cygne. Le roi parvenu au trône depuis un an, n'avoit pas encore été sacré, suivant l'antique coutume des rois de France. Cette imposante cérémonie fut fixée au 11 juin : messieurs de Carignan se ép arèrent de madame de Lamballe, avec la plus grande sensibilité, pour se rendre à Rheims où tous les princes du sang et les grands du royaume se trouvèrent. M. le duc de Penthièvre et sa bru restèrent à Paris par la raison que j'ai dite plus haut. Rien n'égaloit la somptuosité que l'on mit à cette fête, où toute la France se rendit : elle avoit un caractère différent de toutes les autres, en ce qu'elle ne consistoit qu'en une cérémonie religieuse. Il s'éleva une

grande difficulté entre le coadjuteur de Rheims et l'évêque de Soissons, premier suffragant ; tous deux prétendoient à l'honneur de sacrer le roi, si monsieur de la Roche-Aimont, à cause de son grand âge, ne pouvoit terminer la cérémonie. Ce fut monsieur de Périgord qui l'emporta ; mais le vieux cardinal ne lui laissa pas la gloire à laquelle il mettoit à cette époque tant de prix, et soutint la cérémonie, malgré son excessive longueur, bien mieux que l'on ne l'avoit espéré. C'étoit au moment du sacre que le roi prononçoit le serment de soutenir les privilèges de la noblesse et du clergé, de ne jamais mettre d'impôt sur les bleds, et de ne point accorder de grace aux duélistes: on sait qu'il tint les deux dernières

parties de ce serment, avec la plus religieuse exactitude. Peut être est-il douloureux de penser qu'il se crut forcé de manquer aux premières; mais ce que je ne puis m'empêcher de remarquer, c'est que ce furent ceux envers qui il garda fidèlement ses engagemens, qui le précipitèrent du trône. Rien n'étoit si pompeux que la cavalcade, par la beauté des chevaux qui pour la plupart avoient des harnois enrichis d'or et de pierreries. Monsieur le duc de Chartres se faisoit remarquer par la perfection de celui qu'il montoit, et la magnificence de toute sa suite. Qui auroit dit que celui qui vouloit se distinguer par un si grand luxe, entre les pairs, se donneroit, 15 ans après, le ridicule nom d'Egalité ? La marche passa sous une fenêtre où

étoit madame la comtesse de Brionne, veuve du grand écuyer, charge dont elle avoit rempli les fonctions pendant la minorité de son fils. Cette dame avoit, par ses vertus, sa beauté, et les qualités précieuses de son ame, acquis une grande considération à la cour ; aussi le roi s'arrêta près d'un quart d'heure à causer avec elle, son chapeau à la main. Monsieur le duc de Choiseul, qui avoit été rappelé de l'exil, mais qui n'avoit pas encore paru à la cour, crut qu'en venant dans la même maison où madame de Brionne qui étoit sa parente se trouvoit, pour voir le cortège, ce seroit un moyen pour se faire appercevoir, et d'essayer ce que le roi penseroit de lui, par l'accueil qu'il en recevroit. Quelqu'un très-digne de foi, qui étoit

près de l'ancien ministre, remarqua qu'il s'avançoit pour être vu de sa majesté, qui le regardant avec la plus parfaite indifférence, lui dit pour toute chose : monsieur de Choiseul, vous avez perdu vos cheveux. C'est ainsi que cet homme qui par sa grande naissance et sa haute faveur marchoit presqu'à l'égal de son maître, après avoir encouru sa disgrace, vit inutilement passer le sceptre en d'autres mains : les jours de sa gloire étoient éclipsés, et il ne lui restoit plus que le souvenir de sa puissance. Il ne répéta point cet essai ; et renonçant à une cour où il n'espéroit point retrouver son ancien éclat, il vécut à Paris et à Chanteloup en simple particulier, entouré des amis qu'il s'étoit faits pendant son ministère, et mourut peu d'années

après, avec beaucoup de philosophie, et comme présageant les maux qui devoient accabler tous ceux dont les noms avoient été célèbres par leur rang ou leurs places.

La cour étant de retour à Versailles, le roi s'occupa de marier sa sœur, madame Clotilde, qu'il aimoit tendrement, et qui méritoit tout son attachement, élevée, comme nous l'avons dit, par madame la comtesse de Marsan, qui avoit su développer les qualités éminentes de son élève; il n'y avoit qu'une opinion sur le compte de la princesse, que tout le monde regardoit comme approchant, autant qu'il étoit possible, de la perfection. Si son frère eut suivi les inclinations de sa sœur, elle ne l'auroit pas quitté, et auroit donné, comme l'infortunée Elizabeth,

l'exemple d'un attachement inaltérable au meilleur des frères. Mais le ciel qui vouloit conserver les précieux jours de madame Clotilde, la fit consentir à s'éloigner de la France; et ce fut encore en Savoie que l'on lui chercha un époux, fortune infiniment modeste pour une fille de France, et pour la plus intéressante personne qu'on pût connoître, mais qui lui convenoit mieux qu'un autre, parce que les rapports étant devenus très-intimes par le triple mariage, c'étoit en quelque sorte se retrouver dans sa famille, en épousant le frère de ses belles-sœurs. D'ailleurs, la régularité de cette cour sympatisoit avec les mœurs pures de madame Clotilde, qui est un ange sur terre.

Le roi n'épargna rien pour rendre

brillantes les fêtes du mariage de la princesse, qui fut célébré par procureur, le 21 août 1775, dans la chapelle de Versailles. Monsieur le comte d'Artois représentoit Charles Emmanuel de Savoie. Madame de Lamballe assista au festin royal, et au bál paré, dans la belle salle de spectacle. Le roi et la reine dansèrent le premier menuet; monsieur le comte d'Artois et madame la princesse de Piémont, le second. Le 23, toute la famille royale se rendit à Paris au bal masqué que monsieur le comte de Viri, ambassadeur de Sardaigne, donnoit dans un cirque qu'il avoit fait construire exprès sur le boulevard du Mont-Parnasse. Il y avoit six mille personnes invitées. Ce bal fut précédé d'un concert et d'un feu d'artifice : la fête ne finit

qu'à neuf heures du matin. Le 26, les comédiens Français donnèrent, sur le théâtre du château de Versailles, la tragédie du Connétable de Bourbon : madame la princesse de Lamballe y assista dans la loge de la reine, qui lui adressa presque toujours la parole.

Ces fêtes, ces plaisirs pouvoient suspendre la douleur que madame Clotilde éprouvoit en pensant à l'instant qui alloit la séparer de ses frères, de sa chère Elisabeth, et des dames qu'elle laissoit à la cour de France. Madame de Lamballe à qui elle parloit souvent de la cour de Sardaigne, avoit beau l'assurer qu'elle y seroit parfaitement heureuse ; elle ne pouvoit la distraire de ses tristes pensées. — Ah ! que ne pouvons-nous changer, lui disoit-elle quelque-

fois avec un souris mêlé de larmes ! vous seriez heureuse au sein de votre famille, et moi je ne quitterois pas la mienne ; mais la politique en ordonne autrement : il faut sacrifier nos plus chères affections à je ne sais quel intérêt des peuples qui nous en savent peu de gré. Vous avez éprouvé cette douleur, ma chère Lamballe, quand vous avez quitté vos parens pour venir en France; et on n'ignoroit pas les chagrins qui vous y attendoient. — Vous n'en avez pas à craindre de semblables, madame; le prince Emmanuel est de la plus grande piété, et ses mœurs sont irréprochables --- Mais il n'est pas Français ; par conséquent ! mon amie, il ne peut être aussi aimable que nos jeunes princes. — Je sais que le préjugé est en faveur

de votre nation, et ce fut ce qui me fit quitter mon pays avec moins de regret; mais les qualités agréables ne sont pas les seules nécessaires dans un mari : l'hymen est une société pour toute la vie, l'estime est ce qui la rend heureuse, et je vous assure que vous ne pouvez refuser la vôtre au prince de Piémont. — Le bonheur dont je jouirois avec lui, ne me fera pas oublier mes frères, ma sœur, vous, madame, et plusieurs autres personnes qui me sont très-chères. — Vous les verrez, madame, le trajet d'ici à Turin est si court. — Je ne verrai jamais mon frère, un roi de France ne voyage point. — Vous pourrez venir à Versailles. — Je ne m'en flatte pas; enfin, il le faut, et je dois me soumettre à ma destinée. — C'est ainsi que cette bonne et sensible

sensible princesse cherchoit à épancher son cœur dans celui de madame de Lamballe, qui faisoit tous ses efforts pour lui faire envisager son mariage comme infiniment avantageux. Hélas ! en comparant son sort à celui de sa triste famille, elle a dû bien des fois bénir la providence de l'avoir éloignée de ces scènes d'horreur ! Mais comme s'il avoit été réglé dans ses décrets que tous les individus de la famille royale dussent éprouver de grands revers, que n'a point souffert cette princesse, des troubles que la guerre excitée dans ses Etats y a amenés ; et la petite fille de Louis XV, fuyant au milieu de la nuit devant les armées françaises, n'étoit-elle pas presqu'aussi malheureuse que ceux de ses proches qui virent terminer

leurs jours par la hâche des bourreaux, puisqu'elle joignoit aux sentimens de sa propre infortune les images déchirantes de leur horrible sort.

Madame de Lamballe se rendit, le 27, dans l'appartement du roi, au moment où madame la princesse de Piémont se sépara de lui. Elle le tint long-temps pressé contre son cœur, leurs larmes se confondoient; et il sembloit dans cet instant que l'affreux avenir qui attendoit cet infortuné monarque se présentoit à leurs cœurs déchirés.

La reine qui aimoit beaucoup les sœurs de son époux, partagea aussi ses regrets. Monsieur et Madame l'assurèrent qu'ils ne tarderoient pas à la joindre à Chambéry. Au moment où elle monta en voiture avec ma-

dame de Marsan, les cours du château, les avenues étoient remplis d'une foule immense qui s'y étoit rendue de plusieurs lieues pour la voir encore une fois. — Adieu, mes enfans, disoit-elle au peuple qui se précipitoit autour de son carosse, je vous quitte à regret et pars pour ne plus vous revoir; et ses yeux étoient mouillés de larmes, qui en faisoient verser à tous ceux qui étoient là. Jusqu'à la Croix-de-Bernis, il y avoit une file de voitures qui suivoient la sienne; on étoit pénétré de regret de perdre une aussi aimable princesse : mais sur-tout ceux qui subsistoient de ses bienfaits, ne pouvoient s'en consoler.

Madame de Marsan l'accompagna jusqu'à Chambéry, et toute la route

fut marquée par ses actes de bienfaisance; il sembloit qu'en quittant pour jamais sa patrie, elle vouloit y laisser des témoignages de son attachement. Arrivée au pont de Beauvoisin, où le prince de Piémont vint avec l'uniforme des gardes Sardes, accompagné de l'état-major de ce corps, lorsqu'il fallut passer de l'autre côté du ruban qu'on avoit tendu dans la maison d'échange, elle fut obligée de couvrir ses yeux avec son mouchoir, pour cacher les pleurs qu'elle ne pouvoit plus retenir. Lorsqu'elle fut à Chambéry, elle reçut mille marques d'amitié du roi et de la reine, des princes et de la princesse de Sardaigne. Monsieur et Madame arrivèrent le lendemain, et dînèrent avec la famille royale qui n'avoit

qu'une table ; et la bonhommie avec laquelle on vivoit dans cette vertueuse cour, parut à madame de Piémont préférable au faste de celle de France. Aussi, elle s'accoutuma promptement aux usages de cette nouvelle patrie ; et comme par-tout elle portoit cette affabilité qui la caractérisoit, elle fut adorée en Savoie comme elle l'avoit été en France.

La reine qui aimoit chaque jour davantage madame la princesse de Lamballe, et à qui madame la maréchale de Noailles déplaisoit de plus en plus, cherchoit un moyen, n'ayant pu réussir à lui faire donner sa démission, de rendre sa charge presque nulle auprès d'elle. Des amis de madame de Lamballe en imaginèrent un ; ce fut de recréer, en sa

faveur, la charge de sur-intendante de la maison de la reine. On en parla au roi, qui ne s'y opposa pas ; mais, lorsqu'il fut question d'y ajouter 400 mille francs de traitement, on assure que monsieur Turgot qui n'étoit occupé que d'économie, trouva que rien n'étoit plus inutile que cette dépense, et s'y opposa. La reine étonnée d'éprouver cette contrariété, s'en plaignit, et fit renvoyer ce ministre, à qui on ne pouvoit reprocher que de donner un peu trop dans les nouveaux systêmes ; mais c'étoit un parfait honnête homme. Sa retraite fut d'autant plus malheureuse, qu'elle livra le roi à M. de Necker, qui l'éblouit par ses principes populaires. Plus adroit que son prédécesseur, il ne chercha point à s'op-

poser aux volontés de la reine, dont il sentoit que le crédit étoit encore plus fort que le sien. Madame la princesse de Lamballe fut donc nommée sur-intendante; et en cette qualité, ne quitta plus la reine.

Cependant, à fort peu de temps de-là, elle fit un voyage en Bretagne, avec monsieur le duc de Penthièvre. Cette province qui supportoit difficilement le joug, et qui, par les privilèges qu'elle avoit acquis lors de sa réunion à la couronne, par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, avoit des idées de liberté qui s'étoient entièrement effacées dans tout le reste de l'empire; la Bretagne avoit ses états, s'imposoit elle-même, et remettoit, à titre de dons, les impôts qu'on levoit dans les autres parties de la

France. Toutes les fois que les hommes s'assemblent, ils s'électrisent; et de la discussion de leurs droits ils passent au desir de les étendre, ou au moins ils forment la résolution de ne pas les laisser perdre. Cette disposition entretenoit parmi les Bretons une agitation continuelle, qui, jointe à la fermeté de leur caractère, les rendoit extrêmement difficiles à conduire. Monsieur le duc d'Aiguillon qui étoit commandant de cette province pour le roi, voulut opposer à leur opiniâtreté le despotisme, et faillit lui faire perdre cette riche portion de ses états. Sans la haine que les Bretons ont pour l'Angleterre, ils eussent peut-être appelé ces insulaires, pour les venger des vexations de la cour; mais s'ils ne portèrent

pas jusqu'à ce point l'esprit de révolte : il n'y en avoit pas moins de fermentation, qui faisoit tout craindre pour la guerre civile. Louis XVI qui connoissoit l'esprit de conciliation de monsieur le duc de Penthièvre, alors gouverneur de la Bretagne, très-aimé dans cette province où il faisoit infiniment de bien, se servant de son crédit pour faire obtenir aux Bretons tout ce qu'ils demandoient, lorsque l'équité le permettoit, résolut que ce seroit ce prince qui tiendroit les états de 1775. M. le duc de Penthièvre en acceptant cet honneur, dit au roi : — Sire, j'espère n'être chargé que de distribuer les graces de votre majesté ; mais comme il s'agit d'adoucir des plaies encore récentes, je crois nécessaire que ma fille de

Lamballe m'accompagne. Tandis que je parlerai principes avec les Bretons, elle se conciliera l'amitié de leurs compagnes, qui ont, comme on le sait, dans cette province, une grande influence sur leurs maris. Le roi approuva cette idée, et obtint, non sans peine, de la reine qu'elle se sépareroit pendant quelques mois de son amie.

Monsieur le duc de Penthièvre arriva à Rennes le 17 décembre à huit heures du soir. Il avoit desiré qu'on ne lui rendît aucun honneur, de sorte que la noblesse n'alla pas au-devant de lui comme elle l'avoit projetée. Les rues furent seulement illuminées, ainsi que le 18, jour où madame de Lamballe vint rejoindre son beau-père. Le 20, l'ouverture des états se fit avec les cérémonies

accoutumées. Il étoit aisé de voir sur les physionomies des Bretons, qui ont toujours l'expression de ce qu'ils pensent, combien ils étoient satisfaits de voir monsieur le duc de Penthièvre à leur tête, mais surtout ils étoient enchantés de madame de Lamballe : il est vrai que l'on ne peut être plus aimable qu'elle le fut à Rennes.

Cette princesse dont l'élégance étoit [illegible] remarquable, parce qu'elle tenoit bien plus à sa personne qu'à sa parure, qui vivoit habituellement en société avec les esprits les plus agréables de la cour, se prêtoit avec une bonté et une complaisance infinies, aux manières tant soit peu acerbes des Bretons, et paroissoit aussi amusée de leurs dits et faits de chasses et de privilèges, de

pays d'états, qu'elle l'étoit au milieu des fêtes de Versailles. Loin d'affecter la morgue que les femmes de commandans pour le roi avoient toujours mise pendant leur mission, elle étoit de la plus grande simplicité. On la voyoit souvent à pied dans les rues de Rennes, se rendre avec son beau-père aux différentes églises où ils édifioient le peuple par leur piété. Mais si monsieur de Penthièvre vouloit paroître sans éclat dans les actions indifférentes de la vie, il n'en avoit pas moins une magnificence digne du petit-fils de Louis XIV, dans la somptuosité de sa table et de celles dont ses premiers officiers faisoient les honneurs. Plus de cent couverts étoient destinés à tous les ordres des Etats; et de leur desserte, plus de quatre

cents personnes furent nourries tous les jours pendant trois mois qu'il fut en Bretagne. J'ai entendu dire à quelqu'un qui a eu l'honneur de l'y accompagner, qu'à l'heure des repas il n'y avoit pas une seule pièce de son hôtel où l'on ne trouvât des Bretons mangeant et buvant à la santé de son altesse. Aussi, tout alloit le mieux du monde, et on ne se souvenoit point de tenue d'Etats plus tranquille. M. le duc de Penthièvre respectoit les privilèges des Bretons, et ceux-ci se prêtoient de bonne grace aux besoins du roi.

Le séjour de leurs altesses à Rennes fit le bonheur de plusieurs familles dont madame de Lamballe devinoit en quelque sorte les desirs; car la noblesse Basse-Bretonne étoit

aussi fière que pauvre ; elle aimoit mieux travailler que solliciter des graces : aussi, il se trouvoit parmi les porteurs de chaises, seules voitures usitées dans ce temps-là à Rennes, des hommes des plus beaux noms, que madame de Lamballe força de lui confier leurs enfans, pour les faire élever à Saint-Cyr et à l'école militaire. Parmi les marmitons que les officiers du prince avoient pris en arrivant, il y en avoit un d'une figure charmante, qui se nommoit Jean. Madame de Lamballe le remarqua ; et l'ayant fait appeler, elle lui demanda son nom. — Je m'appelle Jean. — De ton nom de baptême..... ; mais ton nom de famille ? — Je m'appelle Jean ; mais, si vous voulez, je m'en vais vous allez quérir de vieux par-

chemins que mon grand-père m'a dit que je prisse bien garde de perdre ; et il disoit comme ça que cela prouvoit que je me nommois Jean. Mais mon père et ma mère sont morts, et puis mon bon grand-père aussi ; et si je n'avois pas trouvé de l'ouvrage chez monseigneur, j'aurois été bien embarrassé, car je suis bien jeune pour travailler aux champs. Si vous le voulez, je vous ferai voir ces vieilles paperasses, que je ne sais pas plus lire qu'autres choses. — Va, mon ami Jean, répondit la princesse ; et en un instant le petit bon-homme revint tenant sous son bras des parchemins à moitié rongés. Madame de Lamballe les remit à son secrétaire ; on les lut avec attention, et on trouva qu'il étoit de la maison

de Jean, qui tire son origine de Jean III, fils d'Artus III, duc de Bretagne. Ce Jean III mourut en 1341, ne laissa qu'un fils naturel, nommé Jean, qui ne succéda pas aux Etats de son père; mais fut ce chef de la maison de Jean, dont cet enfant prouvoit par ses titres l'affiliation jusqu'à lui. M. de Penthièvre et madame de Lamballe le firent mettre au collège de Rennes, et se chargèrent de son avancement.

Je ne puis quitter les environs des rochers, sans donner un souvenir à madame de Sévigné qui, sans jamais avoir eu la prétention si dangereuse quelquefois pour les femmes d'être auteur, a laissé à la littérature un ouvrage immortel, et dont la réputation semble croître à mesure que

nous nous éloignons de ce siècle destiné

Pour servir de leçon aux parleurs à venir.

Monsieur de Castelannes, premier écuyer de monsieur le duc de Penthièvre, parent de messieurs d'Ademar, avoit été élevé par l'aimable Pauline, dont madame Sevigné, sa grand-mère, parle d'une manière si touchante. Quel plaisir ne devoit-il pas avoir à se trouver dans un pays que l'ayeul de celle qui lui avoit servi de mère, préféroit à tous les autres, et dont elle fait des descriptions si vraies. J'ai connu la fille de monsieur de Castelanne, l'aimable princesse de Berghe, qui avoit hérité des qualités précieuses de cette famille ; ses graces étoient simples et modestes, et elle joignoit à beau-

coup d'esprit, une figure noble et touchante: elle fut attachée à la reine. J'ignore le sort que cette vertueuse femme a subi dans les jours qui ont couvert la France de deuil.

Ce ne fut pas sans la plus grande sensibilité que l'on vit partir de Rennes leurs altesses, et jamais aucun commandant ne laissa d'aussi sincères regrets, d'autant qu'on ne se flattoit pas de le revoir. En arrivant à Versailles, madame de Lamballe se rendit chez la reine, qui parut enchantée de son retour, et lui fit promettre de ne plus la quitter. Qui auroit cru ?..... Mais les cours furent toujours semblables à ces sables mouvans, sur lesquels croît une mousse dont la molle verdure offre un chemin facile, tandis qu'elle cache des abîmes : de même,

la haute faveur est un signe certain d'une prochaine disgrace, non que l'on puisse accuser les princes d'être plus inconstans que les autres hommes ; ils ont les mêmes vices et les mêmes vertus ; ils sont seulement plus en évidence. Mais l'envie étant le caractère dominant de l'espèce humaine, il est impossible que ses traits ne se réunissent pas contre l'objet de préférence des maîtres de la terre ; et tant de gens qui ont un si grand intérêt à leur perte, oublient un instant les sujets qu'ils ont d'être opposés, pour n'avoir qu'une voix; et cette voix invente, exagère les défauts de leur ennemi commun, jusqu'à ce qu'ils l'aient fait tomber du faîte de la gloire dans l'oubli, le plus terrible malheur que puisse éprouver l'intrigant. Mais ici il falloit des

efforts extraordinaires pour renverser le crédit de madame de Lamballe ; c'étoit une princesse du sang, une femme charmante, douée de l'esprit le plus aimable, dont la complaisance et les soins flattoient d'autant plus la reine, qu'elle ne les devoit qu'à l'amitié, et qu'aucun motif d'un vil intérêt n'en pouvoit corrompre la noblesse : aussi jouit-elle pendant plusieurs années de toute la confiance de son auguste maîtresse, qui trouvoit avec elle le charme de l'amitié, sans craindre d'être égarée par la flatterie. Malheur à qui a pu douter de l'innocence de cette union ! Les hommes auroient-ils donc une si grande horreur de la vertu, que leur imagination dépravée leur fît inventer les plus absurdes calomnies, lorsqu'ils

ne peuvent trouver aucun juste sujet d'exercer leur malignité. Ah ! il suffisoit de voir l'expression touchante de la physionomie de madame de Lamballe, sa naïve gaieté, pour juger de toute la pureté de son ame. Le vice est sombre et farouche, et le remords qui le suit éloigne les graces modestes, qui furent jusqu'au dernier moment les compagnes de cette adorable princesse.

Elle se livroit dans son intérieur à la plaisanterie, sans jamais offenser personne. Un jour qu'elle étoit dans le cabinet de monsieur de Penthièvre, elle assistoit à la présentation d'une femme extrêmement laide, mais que le prince embrassa, comme si elle eût été jolie. Madame de Lamballe eut toutes les peines du monde à ne pas éclater de rire, et dit assez bas

pour n'être entendue que d'une de ses dames : oh! il est bien malheureux que papa n'ait point quelques jolis péchés à expier, car cette embrassade lui vaudroit des indulgences.

Ce fut en 1775 que madame la duchesse de Chartres alla en Italie, accompagnée de monsieur le comte, de madame la comtesse de Genlis, et de madame de Roussi. Ce voyage surprit tout Paris. On ne pouvoit concevoir pourquoi madame de Genlis y avoit suivi la princesse : étoit-ce un moyen de prouver qu'elle n'étoit pas nécessaire au duc, et qu'elle mettoit beaucoup de prix à l'amitié de sa femme ? Cependant, il paroît par la lettre rapportée dans la Correspondance de M. d'Orléans, que cette princesse ne conserva pas pour elle toute l'estime qu'elle s'effor-

çoit d'obtenir ; et si cette lettre est vraie, comme il est bien difficile d'en douter, il est malheureux pour madame de Sillery de n'avoir pas conservé auprès de cette vertueuse princesse le crédit que son esprit et ses rares talens paroissoient lui avoir acquis lors de ce voyage, où elle partagea avec madame la comtesse de Joinville, nom sous lequel madame de Chartres voyageoit, les honneurs et les fêtes qu'on s'empressa de lui donner à Venise, à Gênes, à Florence, à Naples, à Rome, et dans toutes ces villes célèbres, et par les anciens monumens qu'elles renferment, et par la supériorité des virtuoses. Madame de Chartres admira les chef-d'œuvres des arts que les siècles avoient en quelque sorte portés en tribut dans ces antiques contrées.

Mais un sentiment plus doux et plus fait pour son ame, l'attendoit à Turin ; là, elle vit avec la plus vive satisfaction, madame la princesse de Piémont. Avec quel plaisir cette bonne et aimable princesse la reçut ! Avec quelle tendresse elle lui parla de ses frères, de madame Elisabeth ! Toute la famille royale s'empressa de lui rendre les honneurs dus plus encore à ses vertus qu'à son rang. Elle ne fut pas moins accueillie par les princes et la princesse de Carignan qui voyoient en elle l'amie et la sœur de leur fille chérie ; et quoiqu'ils ne pussent s'empêcher d'accuser le duc de Chartres de ses premiers malheurs, on distinguoit toujours intérieurement madame la comtesse de Joinville de son époux, qu'elle seule s'efforçoit de ne pas

trouver

trouver coupable ; et l'on sembloit l'en aimer davantage, en proportion de l'intérêt qu'inspiroit une femme si vertueuse, unie à un monstre tel que lui. Madame de Carignan parla long-temps de madame de Lamballe, du desir qu'elle auroit de la voir, d'autant que sa santé s'affoiblissoit, et qu'elle craignoit d'être privée du bonheur de l'embrasser avant de mourir. Madame de Chartres l'assura que sa fille étoit très-occupée d'elle, mais que ses devoirs auprès de la reine ne lui permettoient pas de s'absenter. Madame de Joinville soupa chez l'ambassadeur de France, où le prince de Carignan et ses fils se trouvèrent ; il y eut un concert délicieux où on exécuta plusieurs morceaux de Gluk, qui est presque

le seul musicien qui ait su chanter notre langue. Pour lui, elle perdoit cette ingratitude musicale, comme pour Fénélon elle est aussi riche que celle des anciens : tant le génie ne trouve aucun obstacle qui arrête ses sublimes élans.

Madame de Chartres partit le lendemain pour revenir à Paris. Madame de Lamballe et monsieur de Penthièvre l'attendoient au palais Royal. On juge bien que rien n'intéressoit autant la curiosité de notre princesse, que les détails sur le séjour de Turin. Son aimable belle-sœur ne les lui fit pas attendre; mais elle ne put retenir ses larmes en apprenant que sa mère étoit malade. Cependant, madame de Chartres l'assura qu'il n'y avoit pas de danger pressant; et effectivement

madame de Carignan vécut encore près d'un an.

Depuis quelque temps, madame de Lamballe étoit souffrante : grandeur, beauté, jeunesse, ne garantissent pas des douleurs attachées à l'humaine nature : et combien d'hommes puissans envient la santé d'un pauvre artisan ? On peut dire que le partage ne seroit pas égal, si les riches étoient privés de ce précieux don ; mais aussi qu'elle est terrible la misère quand la maladie se joint à toutes les privations qu'elle entraîne ! c'est alors que la vie n'est plus qu'un fardeau insupportable. Que de moyens l'homme opulent a pour alléger ses souffrances ! toute la nature semble lui offrir des remèdes salutaires ; il peut se transporter dans des voitures commodes

à ces sources bienfaisantes qui lui rendent la vie et la santé. Tous les plaisirs l'attendent dans ces lieux sauvages, et la dissipation qu'il y rencontre, avance sa guérison presqu'autant que les eaux qu'il y vient chercher. Ce furent celles de Plombières que l'on ordonna à la princesse, elle s'en trouva très-bien ; et à son retour, passant à Nancy le 26 août 1776, un détachement du régiment de la Rochefoucault vint à sa rencontre.

A son entrée dans la ville, le régiment du Roi formoit une double haie depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à l'hôtel du gouvernement où elle descendit. Elle y reçut les complimens du parlement, de la chambre des comptes, de l'université, du chapitre de la cathédrale. Le soir,

elle traversa la ville à pied, aux acclamations du peuple qui, se souvenant encore des bienfaits de son dernier duc, voyoit avec plaisir dans leurs murs une princesse aussi belle qu'aimable. Grands de la terre, qu'il vous en coûtoit peu pour vous faire adorer! le prestige qui vous environnoit donnoit à vos moindres actions un prix infini : mais, je ne puis m'empêcher de dire à ceux qui se livroient à cette douce ivresse, que le sang des têtes couronnées leur faisoit éprouver : comment se fait-il qu'en si peu d'années vous soyez devenus féroces à la seule idée de leur puissance, et que vous ayez pris pour victimes les plus intéressans parmi vos concitoyens qui défendoient leurs prérogatives? Jeune et sensible Désille, qui pé-

rîtes dans cette même ville, par votre sublime dévouement, n'auriez-vous pas préféré de rendre quelques honneurs à cette intéressante femme dont la gloire rejaillissoit sur le peuple, à la douleur de voir vos frères prêts à s'entre-déchirer, et une douce obscurité, à l'éclat d'une renommée due à vos vertus, mais qui coûta tant de larmes aux auteurs de vos jours?

La reine attendoit avec impatience le retour de son amie, qui, cependant, passa l'hiver à Paris, et ne se rendit à Versailles qu'au mois d'avril, où il y eut pendant ce temps peu de changement dans le ministère, si ce n'est la retraite de monsieur Turgot dont nous avons parlé plus haut. M. Taboureau lui succéda; il étoit frère de monsieur de Ville-

patour, connu par sa téméraire valeur, qui lui avoit coûté plus que la vie, par l'affreuse blessure qu'il reçut en s'obstinant à rester auprès d'une batterie démontée. C'étoient les plus honnêtes gens possibles. On ne peut reprocher au contrôleur-général, que d'avoir eu peu de confiance en ses propres talens, ce qui lui fit demander monsieur Necker pour adjoint. Celui-ci, sous le modeste nom de directeur du trésor royal, trouva bien le moyen d'évincer son protecteur, pour se mettre à sa place.

Ce fut au mois de juillet 1777 que l'empereur Joseph II vint en France sous le nom du comte de Falkenstein. Ce prince étoit d'une figure fort agréable, et ressembloit à la reine. Ses manières étoient af-

Universitas

fables et n'avoient rien de la roideur allemande. Sa sœur l'emmena dans l'appartement de madame la princesse de Lamballe, et le lui présenta. On ne négligea rien pour lui rendre le séjour de Versailles agréable; mais il parut étonné de la simplicité du roi, sur-tout de son économie personnelle: il espéroit, disoit-on, l'engager à lui donner plusieurs millions dont il avoit besoin pour sontenir la guerre. Mais, si c'étoit le but de son voyage, il ne réussit pas, malgré les instances réitérées de la reine, à ce qu'ont assuré depuis ses ennemis. Aussi, ne parut-il pas très-satisfait: d'ailleurs, on crut démêler dans les louanges mêmes qu'il donnoit aux magnifiques chefs-d'œuvres qui étoient en France, une secrète jalousie qu'il

laissa pénétrer en voyant nos manufactures. Peut-être eût-il été à désirer pour le bonheur de la reine que ce prince ne fût point venu à la cour. La tendre amitié qu'elle lui témoigna, fit penser qu'elle avoit toujours conservé des liaisons avec lui, et qu'elles avoient été préjudiciables à l'Etat. Mais, seroit-il donc défendu aux princes de se livrer aux sentimens de la nature? Et parce que la reine aimoit son frère, falloit-il croire qu'elle lui sacrifiât les intérêts de ses enfans? et quoiqu'elle n'en eût pas encore, ne devoit-elle pas croire qu'un jour elle seroit mère?

Madame de Lamballe, qui s'appercevoit que la reine n'avoit plus pour elle le même empressement, et que madame de Polignac commençoit à jouir de cette faveur qui

fut si funeste à la femme de Louis XVI, se rendit moins assiduement à la cour, et passa le reste de la belle saison à Sceau avec son beau-père. Au mois de Janvier, elle présenta au roi madame la comtesse de Broc, en qualité d'une de ses dames de compagnie. Ce fut elle qui la suivit en Hollande, dont elle fit le voyage avec madame la duchesse de Chartres, qui avoit conservé le nom de comtesse de Joinville; madame de Lamballe avoit pris celui de comtesse de Lésigny: madame de Genlis avoit suivi madame de Chartres; et si l'on croit ceux qui étoient attachés à madame de Lamballe, on prétend que cette dame affectoit à cette époque des airs de grandeur et de supériorité qui eussent été faits pour choquer les

princesses. On prétend qu'elle prenoit dans les différens gîtes, le plus bel appartement après celui de madame de Chartres, et que madame de Lamballe étoit souvent mal logée. Je ne pense pas que madame de Genlis se soit oubliée à ce point; c'eût été dire trop clairement qu'elle avoit des raisons secrètes de se croire l'égale de la duchesse, et par conséquent au dessus de sa belle-sœur. Comment imaginer une telle maladresse dans une femme qui a tant d'esprit ? Quoi qu'il en soit, ces remarques ne furent point faites par madame la princesse de Lamballe, dont le caractère doux et complaisant ne lui laissoit jamais appercevoir que l'on put avoir le dessein de lui manquer d'égards, elle qui en auroit eu pour les moindres person-

nes qui lui étoient attachées. Ce voyage néanmoins fut agréable aux princesses qui visitèrent toutes les villes intéressantes de ce pays, qui ne doit son existence qu'à l'industrieuse patience de ses habitans.

Tandis que mesdames les comtesses de Joinville et de Lésigny parcouroient cette riche république, et charmoient les cœurs des bons Hollandais par leurs manières simples et affables, S. A. S. monseigneur le duc de Chartres couroit après la réputation des Duguai-Trouin et des Jean-Bart. Mais comme lui dit malignement une dame de la cour, lorsqu'il revint de la brillante expédition d'Ouessant, qu'il se permettoit des sarcasmes contre quelques femmes : Monseigneur se connoît mieux en signalement qu'en si-

gnaux. Il rentra dans la rade de Brest pour venir à Paris se faire complimenter sur les preuves de lâcheté qu'il avoit données dans l'action. Il a beau, dans les lettres qu'on vient de publier, chercher à se justifier, jamais on ne lui auroit pardonné le peu de succès du combat d'Ouessant, quand même il n'auroit pas donné tant d'autres sujets de le mépriser, que celui-là est demeuré confondu dans la multitude des basses actions de sa vie. Il manqua le but qu'il s'étoit proposé, et la voix publique, qui même dans ce temps avoit infiniment de force, lui ôta l'espérance d'avoir la place de grand-amiral à laquelle il prétendoit.

Voyant qu'il ne l'auroit pas, il fait dans sa lettre à Louis XVI, en

date du..... comme le renard de la fable, et prie le roi de ne la lui pas donner. Cependant, il faut bien une récompense digne de ses hauts faits, et on ne trouve rien de mieux que de créer pour lui la place de colonel général des hussards, et voilà son altesse Talpache. Au fait, cela lui convenoit parfaitement; car les hussards de ce temps-là, qu'il ne faut point confondre avec ceux actuels, le système de la guerre étoit bien différent, nos hussards se sont battus avec un courage intrépide et ont décidé du sort de plus d'une bataille; mais alors, c'étoit une troupe de voleurs brevétés qui ne tuoient point de peur d'être tués, et lorsqu'ils se rencontroient avec les hussards ennemis, tiroient leurs coups en l'air: aussi l'application

ne manqua-t-elle, pas et le Parisien qui alors rioit de tout, trouva que l'on n'avoit pu mieux choisir pour chef suprême de cette troupe, qu'un poltron avide.

LesFrançais voyoient avec les transports de la joie la plus vive qu'enfin leurs vœux étoient exaucés. La reine avançoit très-heureusement dans sa grossesse, et donna le jourà madame Marie-Thérèse-Charlotte, le 19 décembre 1778. Rien ne peut peindre les transports de l'allégresse publique; tous se portoient en foule dans les appartemens, et ces marques d'attachement faillirent d'être funestes à celle qui en étoit l'objet. La chaleur excessive que causoit l'affluence qui se trouvoit jusque dans la chambre de la reine, les odeurs, le bruit inséparable de la multitude,

la suffoquèrent; le sang se porta à la tête, et elle resta long-temps sans connoissance. Vermon, son accoucheur, prit sur lui de la faire saigner sur-le-champ du pied, et lui sauva la vie. Ah ! qui auroit pensé que jamais le plus mortel de ses ennemis n'auroit pu lui rendre un plus cruel service. Madame de Lamballe qui aimoit toujours tendrement la reine, ne put supporter la vue de son danger sans en être alarmée, au point qu'avant que sa majesté eût repris ses sens, elle avoit perdu l'usage des siens, et on fut obligé de la transporter dans son appartement. Le roi étoit dans un ravissement inexprimable ; il caressoit cette innocente créature, il embrassoit tout ce qu'il rencontroit ; enfin, il sembloit présager que les graces tou-

chantes de cette malheureuse princesse, adouciroient un jour ses tristes destinées. Moins infortunée que les enfans que la reine mit au monde depuis, elle est seule échappée à la faulx du trépas; elle seule conserve dans son cœur le tendre et douloureux souvenir d'un père et d'une mère dont elle a fait les délices. Monsieur le duc d'Orléans creva son plus beau cheval pour arrive à Versailles partager la joie du roi. Il ne fut que dix-sept minutes à venir de Saint-Cloud à Versailles. M. le duc de Chartres ne parut que plusieurs heures après la naissance de la princesse. Le 21 décembre, toute la maison de la reine voulut rendre à Dieu les actions de graces pour l'heureuse délivrance de leur auguste maîtresse. Ils assis-

tèrent à la messe que l'évêque de Chartres, grand aumônier de la reine, célébra à l'église de Notre-Dame de Versailles. Madame de Lamballe fut une de celles qui y parut avec l'expression la plus touchante de piété et de la joie.

La santé de madame la princesse de Carignan avoit paru reprendre un meilleur état; et madame de Lamballe espéroit que le ciel la rendroit à ses vœux, lorsqu'elle vit un jour M le duc de Penthièvre entrer chez elle à l'heure où ce prince étoit ordinairement occupé de ses exercices de piété. Etonnée de les lui voir interrompre, sa fille ne douta pas que ce ne fût pour un sujet important. Elle se lève, vient au devant de lui pour l'apprendre; mais il l'embrasse sans lui répondre, l'engage à s'as-

seoir, se place à côté d'elle, et lui prend affectueusement les mains. Madame de Lamballe qui lisoit sur ce front serein où brilloit la vertu, un nuage de tristesse, croit que l'affliction que le prince éprouve tient à lui; et sachant que madame la duchesse de Chartres est sa plus chère affection, elle craint qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur, et s'informe avec la plus vive inquiétude de ses nouvelles. — Ma fille se porte bien, je crois qu'elle ne tardera pas à se rendre ici. — Qui peut donc, papa, vous causer du chagrin? car je vois que vous avez l'air très-affligé.—Oui, je le suis, je ne vous le dissimulerai point, tout ce qui vous touche m'intéresse vivement. — Quoi! c'est pour moi que vous êtes inquiet?... seroit-ce ma disgrace déclarée par

la reine ? il y a long-temps que je m'y attends. — Non, ma fille, et je puis vous assurer que par mille motifs que vous n'ignorez pas, je n'en serois point aussi douloureusement affecté. — Qu'est-il donc arrivé, si vous que j'aime comme mon père, et ma sœur de Chartres, vous vous portez bien? je ne sais ce qui pourroit troubler la tranquillité de mon ame. — Je suis sensible, autant que je le dois, mon enfant, à ce tendre abandon qui vous fait regarder ma fille et moi comme votre unique famille, et semblable à Ruth, vous fait oublier le pays qui vous a vu naître ; mais, cependant, je connois tout votre attachement pour les auteurs de vos jours — Quoi! mon père seroit-il malade? — Non, il est en assez bonne santé, mais en proie à la plus vive douleur.

— Grand dieu ! s'écria douloureusement la princesse, ma mère est morte; et elle tomba dans une insensibilité si profonde, que le duc en fut effrayé: il sonne avec empressement pour lui procurer des secours. Ses femmes la portent sur son lit où elle ne recouvre la connoissance, que pour verser un torrent de larmes. Monsieur de Penthièvre laisse à la nature les premiers momens, puis il la ramène avec cette persuasion qui tire sa force de la sublimité de ses motifs, et des vertus de celui qui les emploie, et parvint à modérer sa juste douleur. Madame de Chartres arrive un instant après, et ajoute aux pieuses consolations que monsieur de Penthièvre avoit données à sa belle fille, toutes celles de la plus touchante amitié. Hélas ! il en existoit une,

qui ne pouvoit se présenter à leur pensée, et que la connoissance de l'affreux avenir auroit pu seul offrir ; c'étoit que la princesse de Carignan eut quitté cette vie, avant l'instant horrible qui termina celle de sa malheureuse fille. Quelle est la mère qui auroit pu supporter le récit de cette scène atroce ? Quelles eussent été les convulsions de sa douleur, et avec quel déchirement elle seroit descendue au tombeau pour y rejoindre cette fille infortunée ? Quinze ans de vie n'auroient-ils pas été payés trop chèrement, en étant restée pour ainsi dire témoin de cet horrible massacre ? Mais on étoit loin à l'époque où madame de Lamballe pleuroit celle qui lui avoit donné la vie, d'imaginer de telles horreurs. Un service solemnel donna quel-

qu'adoucissement à la douleur de madame de Lamballe, dans l'espérance que les prières des ministres des autels, jointes à celles de la piété filiale, avanceroient le bonheur inaltérable de sa mère. Mais à peine la princesse commençoit à supporter l'idée d'être privée de celle qui avoit mérité toute sa tendresse et son respect, que son ame sensible fut déchirée par les nouvelles qu'elle reçut de l'état de son père, qui ne pouvoit survivre à la perte d'une épouse qui lui avoit été si chère ; et madame de Lamballe se disposoit à partir pour Turin, au moment ou elle sut que les soins quelle vouloit partager avec ses sœurs pour le meilleur des pères, seroient inutiles. Monsieur le prince de Carignan mourut à Turin le 6 décembre 1778,

à 57 ans, heureux de rejoindre celle qu'il avoit tant aimé, et d'échapper aux convulsions qui devoient quelques années après déchirer sa patrie.

Le 22, madame de Lamballe se rendit à Versailles pour y recevoir les complimens du roi et de la famille royale. J'en rapporterai le cérémonial pour ceux qui, nés depuis que ces usages n'existent plus, lisent l'histoire de ces temps si rapprochés, avec autant d'étonnement que nous lisons celle des premières annales du monde.

Lorsque la famille royale avoit un compliment de condoléance à faire à une princesse du sang, celle-ci se rendoit à Versailles dans un appartement du château, se mettoit sur un lit de parade ; toute sa famille se rangeoit autour, et recevoit avec elle

le

le roi, la reine et les enfans de France : mais, ce qu'il y avoit d'extraordinaire dans cette cérémonie, c'étoit que la princesse qui étoit censée malade, puisqu'elle étoit dans son lit, se levoit une heure après, se mettoit en grand habit, et alloit rendre les visites qu'elle avoit reçues ; il faut en convenir, rien ne ressembloit plus à une scène de théâtre : elle donna lieu sous Louis XV à une anecdote que je rapporte comme la tenant d'un témoin oculaire. A la mort de la princesse de Conti, madame la duchesse d'Orléans, mère d'Egalité, attendant la cour dans la chambre de parade, madame de Pompadour oubliant que cette chambre étoit occupée pour la cérémonie, la traversa en petite robe ; et ap-

percevant la princesse, mit la main sur sa figure, et passa très-vite, en disant : *qu'on ne me voye pas ! qu'on ne me voye pas !* -- *Soyez tranquille*, répondit la duchesse en haussant les épaules, *je ne vois jamais ce qui est loin de moi.*

Ce n'étoit pas dans ces fastueuses puérilités que consistoit la grandeur des princes ; ce n'étoit pas ce qui auroit rendu aux ames sensibles leur sort si desirable ; et si cette étiquette étoit nécessaire pour en imposer à la multitude, elle fatiguoit souvent ceux dont elle étoit destinée à relever l'éclat, sans les rendre plus recommandables aux hommes censés : mais, c'est dans la facilité qu'ils avoient à répandre les bienfaits, que leur sort étoit digne d'envie. Il y avoit à Saint-

Leger, près Montfort-l'Amauri, où monsieur Brion étoit curé, quatre pauvres laboureurs, dont le plus jeune avoit 82 ans; les travaux les plus pénibles, la plus stricte économie, n'avoient pu garantir leurs vieux ans de la misère. Le pasteur en avertit M. de Penthièvre dont ils étoient vassaux; et ce prince qui aimoit à faire partager à madame de Lamballe le plaisir touchant de secourir les infortunés, lui lut la lettre du curé; et la pria de chercher la forme la plus intéressante pour soulager ces êtres respectables par leur âge et leurs mœurs. La princesse se chargea de répondre à monsieur Brion, et lui dit que son altesse donneroit aux vieillards 1200 francs de pension, reversibles au dernier vivant, dont il envoyoit une

année d'avance ; qu'elle engageoit ce digne pasteur à les réunir à sa table, et à leur apprendre au moment où un meilleur repas que ceux qu'ils faisoient depuis long-temps auroit ranimé leurs esprits, qu'ils étoient assurés de ne plus craindre la misère. M. Brion remplit les intentions de leurs altesses ; et le dimanche suivant, au sortir de l'église, il engagea les quatre laboureurs à venir dîner chez lui. Ces bonnes gens très-flattés de l'honneur que monsieur le curé leur faisoit, s'y rendirent avec l'empressement que leur âge et leurs infirmités pouvoient leur permettre. Le curé leur parla de leur situation ; ils dirent tous qu'elle étoit bien triste, mais qu'ils avoient si peu de jours à vivre, que ce n'étoit plus la

peine de s'en occuper.— Mais, dit monsieur Brion, si vous aviez seulement chacun un muid de bled d'assuré ?— Ah! monsieur le curé, nous serions trop heureux! — Si à cela on ajoutoit une somme telle que vous puissiez être sans inquiétude pour les besoins que la maladie peut ajouter à ceux que vous avez déjà ; qu'enfin, vous fussiez en état d'avoir du bois, un peu de vin? — Nous oublierions alors tous les chagrins que nous avons éprouvés. —Eh bien! mes amis, graces à monseigneur le duc de Penthièvre, graces à madame la princesse de Lamballe qui a daigné m'écrire elle-même, et dont voici la lettre, vous avez tout ce que vous pouvez desirer. Il leur lut aussitôt les témoignages touchans de bonté de la princesse,

et de générosité de son beau-père. Les vieillards fondoient en larmes, et ne cessoient d'invoquer le ciel pour le bonheur de ceux qui finissoient leur misère. Le curé leur partagea la somme, et chaque vieillard se retira comblé de reconnoissance et de joie, dans son humble chaumière, dont il ne craignoit plus que la faim fît son tombeau. Ils jouirent encore pendant plusieurs années des bienfaits du prince; et tous les ans, le 24 janvier, le curé les amenoit dîner chez lui, en mémoire de ce jour de l'année 1779, où ils avoient reçu les premiers dons de S. A.

Madame de Lamballe venoit peu à la cour; cependant, son service quelquefois l'y appeloit: on la vit dans les solemnités des fêtes de Pâ-

ques de la même année, tenir un des coins de la nappe du banquet sacré. Jusqu'où les rois ne portoient-ils pas l'orgueil si opposé à l'esprit de l'Evangile ? Il falloit que ce fussent des femmes titrées qui remplissent ce pieux office ; et celles de simples gentils-hommes n'eussent pas été admises à cet honneur. Combien n'ai-je pas entendu la duchesse de Beauvilliers-Desnos se plaindre de cette obligation, qui la forçoit d'être en grand habit, dès sept heures du matin, pour tenir la nappe de madame Adélaïde, qui ne se bornoit pas, comme tout le reste de la cour, à une seule fois tous les ans. Madame de Beauvilliers qui n'étoit pas dévote, trouvoit que sa maîtresse auroit dû l'être un peu moins, pour pouvoir se lever plus tard ; mais

elle étoit duchesse, il falloit bien qu'elle payât par cette légère fatigue l'honneur de s'asseoir devant le roi.

Une cérémonie plus brillante amena madame de Lamballe à la cour ; ce fut le mariage de mademoiselle de Guémenée, fille de la gouvernante en survivance des enfans de France, avec Charles-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, son cousin. Les Rohan mirent un faste dans cette occasion, qui sembloit être autorisé par la grande faveur dont ils jouissoient. Le cardinal de ce nom, grand aumônier, les fiança, comme princes étrangers, dans le cabinet du roi. Tous les princes et princesses du sang y assistèrent. Ce fut mademoiselle de Rohan, sœur du prince de Rochefort, qui portoit

le bas du manteau de la fiancée. Là, étoit le vieux maréchal de Soubise, la respectable comtesse de Marsan. Gloire, grandeur, vertu, immenses richesses, les premières charges de la couronne, tout étoit réuni dans cette illustre maison; et comme si ce n'eût pas été assez des avantages de la fortune, la nature sembloit s'être plue à les enrichir de ses dons. Rien n'étoit si beau que les individus qui composoient cette famille. Enfin, tout paroissoit leur assurer le sort le plus heureux; cependant, l'inconstance des destinées n'a pas même attendu pour eux ce moment terrible, où tout ce qui étoit grand fut précipité du sommet de la roue au plus bas; il a fallu qu'ils sentissent particulièrement la vanité de ce qu'on nomme

élévation et faveur, et que leur chûte fût en quelque sorte le signal de celle de la famille royale, dont elle commença à ébranler les fondemens. Mais, je ne puis encore parler de ces évènemens qui se trouvent liés à l'histoire de celle dont j'écris les mémoires, et qui par conséquent doivent suivre l'ordre des temps.

Ce fut à la rentrée du parlement de la même année, que l'on plaida une cause où les droits sacrés de la nature furent sacrifiés à ceux des froides conventions des lois civiles. Que ne dut pas souffrir le cœur sensible de madame de Lamballe, lorsqu'elle se vit forcée à se ranger parmi les puissances liguées contre une femme infortunée, que sa jeunesse et sa beauté ne garantirent pas du malheur de voir casser son

mariage avec le prince Eugène de Carignan, frère de madame de Lamballe, le même à qui Louis XVI, lors de son sacre, avoit donné un régiment d'infanterie, qui prit le nom de Savoie-Carignan, avec une pension de 40 mille francs. Il étoit devenu éperduement amoureux de la fille d'un gentil-homme de Saint-Malo, où il étoit en garnison. Il ne put rien obtenir de cette belle personne, qu'en lui offrant la qualité d'épouse. Les intentions du prince parurent si loyales, et la tendresse de ce couple si intéressante, que l'évêque de Saint-Malo ne fit point difficulté de lui donner des dispenses de publication de bancs à Turin, où le prince de Carignan s'imaginoit bien qu'il trouveroit des difficultés pour obtenir le

consentement du roi de Sardaigne; car, il n'avoit point d'autres obstacles à redouter, puisqu'il avoit perdu les auteurs de ses jours. Il reçut la bénédiction nuptiale, et passa quelques mois dans l'ivresse du bonheur avec une femme charmante.

Quand enfin la nouvelle de ce mariage vint à la cour de Sardaigne, l'extrême disproportion du rang entre les époux parut une raison suffisante pour que Victor Amedée en demandât la cassation. Tout Paris se porta en foule pour entendre plaider une cause si importante ; tout le monde faisoit les vœux les plus sincères pour cette infortunée, qui, par un arrêt, alloit perdre en un instant l'époux qu'elle adoroit, et voir flétrir sa

réputation. Quelque chaleur que mit son avocat à la défendre, les défauts de forme étoient prouvés, et l'honneur qu'avoit le prince Eugène de pouvoir être un jour, lui ou ses descendans, appelé au trône, le priva d'une compagne chérie. Madame de Lamballe tâcha d'adoucir le sort de cette femme si intéressante, par ses bienfaits ; mais en est-il qui puissent réparer la perte que cet arrêt sévère lui faisoit éprouver ? Son époux seul pouvoit l'en consoler en ayant le courage de braver l'opinion, et de continuer à faire le bonheur de celle qui, unie à lui par les lois divines, avoit reçu ses sermens que des procédures ne pouvoient rendre nuls aux yeux de l'honneur et de la religion.

Parmi les évènemens importans

de la guerre d'Amérique, que l'histoire recueillera, il en est un peu digne d'occuper ceux qui ne prisent les actions que par ceux qui les font ; il ne m'en paroît pas moins mériter une place dans ces mémoires, tant par le courage et la fermeté de ceux qui réussirent dans une entreprise si périlleuse, que parce qu'il donna à monsieur le duc de Penthièvre une occasion de plus de prouver son parfait désintéressement : mais, avant de le raconter, qu'il me soit permis de faire ici quelques réflexions sur cette guerre. Peut-être aurois-je dû les placer en parlant du combat d'Ouessant, mais j'avois à parler du duc de Chartres et mon ame est si profondément émue d'indignation toutes les fois que ce nom se trouve sous ma

plume, que je suis alors incapable d'aucunes réflexions, et je ne puis me livrer qu'à la haine de sa mémoire ; mais n'ayant ici qu'à tracer une action de bravoure de nos généreux voisins, je puis revenir tranquillement sur les circonstances extraordinaires qui avoient déterminé le roi à protéger un peuple qui cherchoit à secouer l'autorité royale.

Depuis le temps que les économistes avoient conçu le projet de faire des Français un peuple de philosophes et certes (l'entreprise n'étoit pas petite, car philosophe et Français sont loin d'être synonimes), on ne cessoit de vanter la liberté comme le premier des biens. Louis XV qui voyoit très-juste, ne tarda pas à sentir où cet amour de la liberté pouvoit entraî-

ner un peuple frivole par sa nature, et qui ne peut rester dans de justes bornes, parce que l'irritabilité de ses nerfs ne lui permet pas de se fixer. Ce roi donc qui redoutoit toute innovation, traita si sévèrement ceux qui par leurs écrits et leurs discours vouloient changer l'ordre des choses établies, qu'ils furent contraints de suspendre l'exécution de leur projet favori; projet, comme je le dirai par la suite, qui remontoit beaucoup plus haut, et qui, de l'aveu d'un protestant, prit naissance dans le sein de l'église prétendue réformée. Mais, que faire dans l'inaction où les tenoit le roi? Comment auroient-ils pu mettre en pratique leur savante théorie qui s'accordoit si peu avec un état monarchique? Il fallut donc chercher un autre

coin de terre où ils philosopheroient tout à leur aise. Celui où le célèbre Pen avoit établi ses disciples, leur parut leur véritable patrie. Depuis long-temps la métropole abusoit de sa force pour vexer des hommes que leur pauvreté, la simplicité de leurs mœurs, auroient dû lui rendre respectables. Les Anglo-Américains ne supportoient plus qu'avec la dernière lassitude les chaînes dont l'Angleterre les accabloit: alors, ils furent encouragés par nos beaux esprits à secouer le joug. Reinal, Rousseau, Mably, leur montrèrent leurs droits; et comme les sciences unissent ceux qui les pratiquent, Francklin eut des correspondances directes avec nos académies. Il nous apprit à suspendre les effets de la foudre; et désarmant

le maître des dieux, il nous préparoit à n'en plus connoître parmi les hommes.

La mort de Louis XV amena un grand changement dans le gouvernement. Son successeur, je le dis et le répète, parce que j'en suis intimement persuadé, n'avoit d'autre passion que le bonheur de ses semblables. Et loin de rejeter comme son ayeul tout ce qui tendoit a affranchir les hommes du joug qu'ils portoient, il accueillit les systêmes nouveaux par amour pour l'humanité, non qu'il eut peut-être l'idée qu'ils pussent être adoptés en France, dont il croyoit le peuple attaché à la forme de son gouvernement, et à sa personne : il est si difficile de croire quand on aime, qu'on n'est point aimé. Il permit donc d'abord

facilement tous les secours qu'on pouvoit donner aux Américains, et la Fayette fut un des premiers qui passa dans cet hémisphère. Il n'est pas douteux qu'il y fut autorisé par le gouvernement : ce n'auroit pas été la maison de Noailles dont la politique à la cour étoit si connue, et dans laquelle il venoit d'entrer par son mariage avec la fille du duc d'Ayen, qui auroit souffert qu'il eût fait cette démarche, si elle l'avoit crue contraire à la volonté de S. M.

Vaginsthon reçut la Fayette avec la plus grande distinction, et lui dit que cette action étoit le premier feuillet de la vie d'un grand homme, il auroit pu dire avec plus de vérité de l'homme le plus infortuné ; car fut il jamais pour un être vertueux, et je crois que la Fayette l'est, un

sort plus affreux que celui qu'il a éprouvé. Son exemple fut suivi par beaucoup d'autres. Beaumarchais se chargea de l'équipement des troupes américaines, et leur fit payer ses services comme son père faisoit payer ses montres aux jeunes gens qui les achetoient pour affaires; mais enfin c'étoient toujours des uniformes qu'ils n'auroient pas eu sans lui. Bellegarde pensa porter sa tête sur l'échafaud pour avoir exécuté les ordres de monsieur de Choiseul, en mettant en réforme une grande partie des armes de l'arsenal de Strasbourg sans avoir pris la précaution d'avoir un ordre par écrit : mais tous ces secours ne pouvoient être donnés si secrètement, que le cabinet de Londres n'en fût instruit et ne fût irrité de voir un roi soutenir la

révolte des sujets contre leur souverain, dans l'acception qu'alors on donnoit à ce terme ; et George déclara la guerre à la France. Alors, tous les officiers qu'une longue paix avoit tenus dans l'inaction dont ils s'ennuyoient, sollicitèrent avec empressement du service dans le nouveau continent. On vit des colonels de cavalerie remettre leurs régimens pour en avoir un d'infanterie, qui seuls étoient embarqués. Le desir des dangers qui est aussi naturel aux Français qu'à d'autres peuples celui de l'inaction, les faisoit courir à la gloire de défendre cette république naissante. D'ailleurs, cette guerre avoit un caractère de philantropie qui la mettoit très-à la mode. Aucun intérêt personnel ne sembloit entrer dans les motifs qui l'avoient

déterminée. Ce n'étoit pas une conquête que l'on vouloit faire, c'étoit au contraire un peuple qu'on alloit affranchir du joug de la tyrannie; c'étoit dans un pays qui étoit fait pour intéresser par ses sites, différens des nôtres, ses forêts immenses, ses peuplades sauvages, ses lacs dont les eaux captives sous les glaces pendant six mois de l'année donnent la facilité de parcourir sur des traînaux de longs espaces. Que de choses propres à piquer la curiosité de nos aimables oisifs, qui soutinrent l'honneur du nom Français par des traits multipliés de bravoure auxquels nous sommes si accoutumés, qu'à peine nous donnons-nous celle de les recueillir.

Ce fut là que le jeune Tousart, d'une figure charmante, qui lui avoit

soumis les plus sevères beautés, reçut une blessure qui lui fracassa le bras droit ; le chirurgien lui assura qu'il le lui conserveroit : il lui demanda combien de temps ce traitement pourroit durer ? — Six mois. — Et pendant ce temps pourrai je servir ? — Ce sera impossible. — Et si vous me coupiez le bras ? — Dans trois semaines vous pourriez monter à cheval. — Il n'y a pas à balancer, j'aime mieux un bras de moins, et ne pas perdre la campagne. — C'est pendant cette guerre que se fit cette savante et fameuse réunion des trois armées, qui, arrivées le même jour de trois points extrêmement éloignés, surprirent 15,000 Anglais qu'ils forcèrent de mettre bas les armes ; triomphe d'autant plus glorieux, qu'il ne coûta pas une seule

goûte de sang. Nos succès sur la mer balançoient ceux de cette nation qui prétend en être souveraine. Suffrein, Lamotte, d'Estain, Tourville, Breugnon, d'Aimar, et tant d'autres que je ne puis nommer, montrèrent autant de talens que de courage. Le seul de Grace fit éprouver une humiliation presque sans exemple à la marine, en rendant le vaisseau Amiral qu'il montoit. Je suis loin de le juger avec la sevérité dont le public le traita lors de son retour d'Angleterre où il avoit été conduit prisonnier. C'étoit un fort brave homme, qui avoit fait ses preuves dans 20 combats; il ne lui restoit pas une amorce, et il avoit sur son bord 800 hommes qu'il ne pouvoit sacrifier; mais ce que j'ai toujours eu peine à comprendre, c'est qu'il porta avec une sorte de complaisance

complaisance l'épée que George lui avoit donnée en échange de la sienne. J'avoue que toutes les fois que je la lui ai vue, j'éprouvois pour lui un sentiment d'humiliation. Comment tenir à honneur ce qui devoit lui rappeler une si grave infortune, d'autant qu'elle a influé sur les négociations de paix, et la rendit moins avantageuse. Cependant, nous avions déterminé l'Espagne à s'unir à nous contre l'ennemi commun de toutes les puissances maritimes; et malgré sa lenteur, elle fit plus qu'on auroit dû attendre d'un peuple aussi superstitieux, pour donner la liberté à une nation protestante. Les Anglais leur avoient fait des prisonniers; ils étoient détenus dans les prisons de Winchester au nombre de 1400 Espagnols et 60 Français, souffrant

toutes les incommodités d'une dure captivité. Qui ne sait combien cette nation qui se vante de philosophie, traite avec inhumanité les malheureux que le sort de la guerre fait tomber dans ses mains! Le desir d'échapper à l'esclavage et de revoir leur patrie, inspira le projet au nommé Joseph de Castro et Jean Victoria, matelots espagnols, de briser leurs fers et ceux de douze de leurs compagnons. Profitant de la liberté qu'on leur donnoit de se promener dans un pré assez vaste, ils pratiquèrent, après 8 jours d'un travail opiniâtre, à l'aide de ceux qui devoient partager leurs travaux et les avantages qu'ils espéroient en retirer, un souterrain d'une assez grande étendue; et ayant trouvé une issue, ils sortirent le 26 août dans

un bois, ce qui fit qu'on ne put les appercevoir : ils portèrent leurs pas vers la rivière de Southanton. Après avoir marché toute la nuit, ils s'arrêtèrent le 27 pendant le jour, dans la crainte d'être surpris.

Le desir de gagner le rivage les ayant déterminés à quitter leur retraite un peu avant l'obscurité, ils furent découverts par un Anglais; ce qui leur fit craindre d'être reconduits au fort : mais cet homme touché de leur position, leur donna au contraire tous les secours dont ils avoient besoin, et des vivres pour quelqu'argent comptant qu'ils avoient emporté. Dans la nuit du 27 au 28, ils parvinrent à la côte, où ils s'emparèrent d'une chaloupe qui se trouvoit sur le bord de la rivière. Les quatorze braves s'embar-

quèrent, et arrivèrent jusqu'à la baie de Portsmouth. Là, ayant apperçu un sloop anglais de 80 tonneaux, qu'ils surent depuis être chargé d'avoine, ils se rendirent à bord, et leur fortune fit qu'ils n'y trouvèrent que le pilote, qui ne pouvoit leur résister. Ils se mirent sur-le-champ à appareiller; mais, tandis qu'ils levoient l'ancre, le canot de ce bâtiment où étoient le capitaine, deux matelots et un mousse de l'équipage, arriva; et montant à bord sans défiance, ils furent accueillis par les Espagnols qui s'en emparèrent et les enfermèrent dans la chambre du commandant. Le mousse s'étoit échappé, et étoit prêt à se jeter à la mer, pour gagner d'autres bâtimens et avoir du secours pour celui dont les prisonniers s'étoient emparés;

mais, ils le retinrent et l'enfermèrent avec ses compagnons. Cependant, la marée les contrariant, ils furent obligés d'errer dans la baie jusqu'au 29 au soir, où profitant d'une brume, ils la quittèrent en traversant au milieu de 17 bâtimens de guerre, tant vaisseaux que frégates qui y étoient mouillés; et enfin, gagnèrent les côtes de France, où ils entrèrent au Hâvre le 3 septembre. M. le duc de Penthièvre ayant été instruit par le ministre de la marine, de l'intrépidité de ces braves gens, leur fit don du navire dont ils s'étoient emparés, et qui lui appartenoit en vertu du droit qu'avoit alors le grand amiral sur les prises qu'on amenoit dans les ports de France.

Celui qui tient dans sa main le sort des empires, et qui sait tout sou-

mettre à l'ordre immuable qu'il a tracé depuis l'origine des temps, qui se joue de la sagesse, et fait servir la folie à l'accomplissement de ses desseins; sembloit avoir permis que l'esprit de vertige se fut emparé des grands de la terre, pour donner aveuglement dans tous les projets, et seconder les établissemens qui pouvoient anéantir leur puissance. Nous venons de voir Louis XVI envoyant l'élite de son armée, chez un peuple, qui avoit su à force de courage, reconquérir ses droits, et apprenoit à ces hommes à qui la trop longue habitude du bonheur, le rendoit sans aucun prix; le jeu cruel des révolutions étant d'autant plus à craindre, qu'ils imaginassent d'en opérer une en France, que celle qu'ils avoient sous les yeux, n'offroit point ces scènes

d'horreur que la résistance d'une partie d'un peuple vieilli, oppose à l'autre. Ils se figuroient que ce qui réussit chez une nation sobre, vertueuse, accoutumée au travail et aux privations, s'oppéreroit aussi facilement en France; sans penser à la corruption de mœurs, aux préjugés de la religion et de l'orgueil, à l'habitude du luxe et des commodités de la vie, à la foule d'intrigans que l'immense population devoit renfermer dans un pays qui, tout fertile qu'il est, ne pourroit nourrir la moitié de ses habitans; et ils crurent qu'il ne falloit qu'un Washinsgton pour établir en France la constitution anglo-américaine. On ne s'en cachoit pas; et Louis XVI ne vit point que chez un peuple aussi impétueux que le

Français, des desirs à l'exécution il n'y a qu'un pas ; il continua à traiter en amis, les Américains, sans prévoir que leur exemple pourroit lui devenir funeste. Mais ce n'étoit pas assez de cette faute si grave en politique, de la part de celui qui avoit tant d'intérêt à conserver l'autorité; toute la noblesse donna dans un autre piège, d'autant plus attrayant, qu'il étoit couvert des roses du plaisir.

Il existoit, de temps immémorial, une société d'hommes connus sous le nom de Maçons, qui tiroient, suivant quelques-uns, leur origine de la Palestine, et qui s'honoroient d'avoir eu Salomon pour chef. Elle fut entièrement oubliée pendant quelques siècles, et reparut ensuite en Allemagne, puis en Angleterre où elle

fut nombreuse. Le mystère qui environnoit leurs travaux, alarma les rois; ils furent persécutés; on calomnia leurs mœurs; on crut, non sans raison, que qui se cache, ne peut avoir que de mauvais desseins. Les papes les excommunièrent; mais, ils bravèrent les dangers, et continuèrent leurs assemblées, n'admettant d'abord qu'avec une extrême circonspection dans leur sein ceux que l'on présentoit. Ils étoient soumis à des épreuves si terribles, que quelques uns mêmes en mouroient. De-là, la coutume qui s'étoit introduite parmi eux de faire leur testament avant d'être admis; encore, la plupart ne savoient pas ce secret si vanté qu'on ne pouvoit trahir sans risque de la vie, et que le grand

nombre ignorant finit par se persuader qu'il n'y en avoit point.

Cependant, on ne peut plus douter qu'il existoit très-réellement, et qu'il n'étoit autre que la révolution qui devoit embrasser le monde entier, comme les loges étoient répandues chez tous les peuples civilisés. La maçonnerie fut long-temps sans être permise en France : c'étoit peut-être le peuple où elle pouvoit avoir le moins de prépondérance. Le Français naturellement léger et indiscret, n'aimant que le plaisir et la gloire, ne pouvoit trouver de charmes à s'enfermer des heures entières, séparé d'un sexe dont il étoit idolâtre, et qu'il s'étoit accoutumé, depuis le commencement de la monarchie, à rendre le confident de tous ses secrets et le mo-

bile de toutes ses actions. Aussi, tant que l'esprit de chevalerie domina en France, celui de la Maçonnerie fit peu de progrès; et ce ne fut que vers le commencement du 18e siècle, qu'elle se forma quelques loges. On auroit pu dire d'elle, comme le vieillard de Guernesey parlant du Calvinisme.

Foibles, marchant dans l'ombre, humbles dans leur naissance.

Mais lorsque le goût philosophique eut gagné toutes les classes, on trouva plus de charmes à ces assemblées secrètes, où l'on pouvoit librement expliquer sa pensée et fronder les opinions reçues. Un ami y amenoit un ami, les uns moitié par curiosité, les autres séduits par l'avantage que les voyageurs reti-

roient d'un établissement qui faisoit trouver des frères dans toutes les grandes villes, car ils se reconnoissoient à des signes, et recevoient les secours dont ils avoient besoin. Il faut convenir que la bienveillance étoit l'esprit de cette société non-seulement pour ce qui y étoit admis, mais même pour ce qui étoit infortuné. Ce qui n'empêcha pas le peuple qui recevoit d'eux des secours considérables, de les traiter de sorciers : injure terrible de la part de ceux qui croient le diable bien plus puissant pour faire le mal que Dieu pour faire le bien.

Parmi le nombre de ceux qui furent admis aux travaux vulgaires, il y en avoit beaucoup qui voulurent égayer le sombre institut, et proposèrent ce qu'on appela depuis, loge

de table. Alors, l'esprit remplaça l'apparente sagesse. On fit des vers, des chansons, où, sans dévoiler les mystères, on employa les termes de la maçonnerie. Les frères ne purent résister à en faire part à leurs compagnes, qui desirèrent d'être admises dans l'ordre. On leur représenta l'indiscrétion dont on accuse, je crois fort à tort, ce sexe. On leur parla des épreuves comme fort au-dessus de leur foiblesse. Rien ne put les en détourner. Les premières, à ce que l'on assure, ne furent que le jouet des frères qui ne leur donnèrent pas même une idée de leurs travaux; leur mécontentement en dégoûta les autres : et ce ne fut que vers 1770 que l'on forma des loges régulières pour les femmes, où je puis assurer que la plus extrême décence prési-

doit. Elles faisoient le serment de se taire, et elles n'avoient pas de peine, car elles ne savoient rien. J'en donnerai pour preuve un discours maçonique d'une sœur oratrice ; son zèle pour cet établissement, dont elle ne prévoyoit pas les suites funestes, lui avoit fait desirer d'en pénétrer les motifs, et elle ne put réussir.

---

*Discours prononcé à la loge de ****

« C'est à vous, mes sœurs, que » je m'adresse : en vous faisant part » de mes réflexions, c'est plutôt » m'y fortifier, que vous les faire » sentir.

» Notre ame est de la même na» ture que celle de nos frères ; et

» la différence de nos organes paroît seule la modifier. Ce feu immortel agit suivant la résistance » qu'il éprouve ; la foiblesse de nos » fibres en est plus fortement » émue ; et il semble qu'il s'échappe par tous les pores. De-là, » ce tact si fin, mais aussi cette irritabilité qui fait d'un rien pour » nous l'affaire la plus importante ; » de-là, cette sensibilité excessive, » qui use, si j'ose me servir de » cette expression, le feu de notre » ame. Comment serions-nous capables de grandes choses ; » nous employons dans les circonstances de notre vie les moins » importantes, l'énergie qui nous » eût été nécessaire dans les momens de crise. Nous ne serions » que citoyennes, que nous de-

» vrions chercher à conserver sur
» nous cet empire si noble que
» nous donne le calme de l'ame ;
» mais, sur-tout, nous ne devons
» jamais perdre de vue les enga-
» gemens sacrés dont nous ne con-
« noissons pas l'étendue. Si nous
» réfléchissons que depuis un nom-
» bre infini de siècles, des hommes
» se sont constamment unis pour
» le même objet, il faut qu'il ait
» un but bien important ; et sans
» chercher à le pénétrer par une
» inutile curiosité, mettons tous
» nos efforts à nous rendre dignes
» de la confiance de nos frères ; et
» qu'en trouvant en nous des com-
» pagnes douces et fidèles, ils sa-
» chent aussi que nous sommes des
» sœurs courageuses, dont l'énergie
» n'a point été anéantie par une

» vie oisive, ou usée par les tra-
» casseries de société.

» En tournant nos yeux vers
» l'Orient, nous aurons l'exemple
» de ce beau caractère ; cette ame
» douce semble avoir été choisie
» par le G. A. de l'U., pour montrer
» que la sensibilité peut être unie à la
» tranquillité. Tel un fleuve majes-
» tueux dont on n'apperçoit pas le
» cours, tant il est égal, arrive plus
» sûrement à son but, qu'un tor-
» rent qui entraîne et détruit tout,
» se perd et s'égare : de même, son
» éloquence douce et persuasive
» rend le calme et la paix. Quelle
» ame fatiguée par le choc des pas-
» sions ne trouve pas auprès d'elle
» le repos et la tranquillité ! Je ne
» parle pas de ses graces, de ses
» talens ; d'autres femmes peuvent

» partager avec elle ces avantages;
» mais aucune ne méritera, n'obtien-
» dra cette confiance sans bornes
» qu'elle ne demande jamais, et que
» ses vertus forcent à lui donner.
» Je rends graces à L. R. L. de la fa-
» veur qu'elle m'accorde, puis-
» qu'elle me donne le droit de lui
» rendre cet hommage public. Et
» vous, mes sœurs, soit que vous
» ayez part aux dignités, ou que
» leur nombre n'ayant pu permet-
» tre de vous en décorer toutes,
» nous pouvons vous assurer que
» nous aurons toujours pour notre
» dignitaire la plus tendre véné-
» ration, puisqu'il n'est aucune de
» vous, qui n'orna la première de
» toutes les vertus maçoniques. Et
» vous, aimables sœurs, qui les
» possédiez avant d'en avoir fait le

» serment ; vous que les liens les
» plus sacrés unissent à M. V. G. M.,
» qu'il est doux pour L. L. de vous
» voir prendre place parmi nous !
» Vous y venez compléter un nom-
» bre consacré dans la mythologie,
» par la réunion des talens et des
» sciences : la nôtre sera plus in-
» téressante encore, par celle des
» vertus et des plus tendres senti-
» mens ».

Dès que les femmes partagèrent les travaux ou plutôt les plaisirs purs de la maçonnerie, les loges se multiplièrent à l'infini. Il n'y eut point de cotterie qui n'eut la sienne ; ce n'étoient que fêtes, que bals : on jouoit la comédie, en loge, et les MaçonsFrançais ne ressembloientpas plus aux sombres roses croix Allemands et Anglais, que nos premiers

clubs littéraires ressemblèrent à ceux politiques qui ont donné naissance à l'infernale société des Jacobins : mais, dans les uns et dans les autres il y avoit de ces hommes qui vont toujours à leur but, quelques chemins qu'ils paroissent prendre. Et au milieu des jeux et des ris, on formoit la chaîne mystérieuse qui confondoit les états, on n'employoit que le nom de frère pour un prince comme pour le dernier servant ; on accoutumoit les oreilles chatouilleuses de nos jolies femmes, au mot Egalité, et l'orgueilleuse duchesse et l'impertinante financière étoient obligées de se soumettre au réglement du grand maître, et d'oublier tous les grands airs, pour être douces et affables avec tout ce qui non-seulement étoit

admis dans la loge, mais même avec les visiteurs des autres. Si on blessoit leur amour pour les distinctions de la société, on les en dédommageoit en louant sans cesse leur esprit, leurs graces, leurs talens, même leurs vertus; et la fumée de l'encens, quel que fût l'autel où on le brûloit, enivroit de même leur foible cerveau. Les plus grandes dames de l'Europe prétendirent à l'honneur de la truelle; et la reine de Naples qui ne doit pas être à s'en repentir, obtint de son mari que les maçons qu'il avoit bannis de son royaume, y seroient rappelés, et réintégrés dans tous leurs droits.

Monsieur de Chartres qui avoit fait déjà plusieurs voyages en Angleterre, étoit initié aux mystères, et pensa, ou plutôt ceux qui le

faisoient penser, crurent que ces réunions qui paroissoient si frivoles par le genre de travaux des sœurs, pouvoient être utiles au projet d'un parti qui vouloit renverser du trône la branche régnante, pour y placer un chef de son choix, qui n'auroit d'autres prérogatives que celles du président des Etats Unis, avec la seule différence que cette place seroit héréditaire. Ils avoient depuis long-temps jeté les yeux sur le duc, en le nommant grand-Orient de France : ils lui donnoient un nombre de partisans dans la classe la plus éclairée et la plus opulente du royaume, pour cacher leur trame. Il fut proposé dans le conseil secret, de faire madame la princesse de Lamballe grande maîtresse. On ne put l'y déterminer qu'en lui

disant, ce qui étoit vrai, que ces associations étoient d'une grande utilité pour les malheureux, et que sa présence ne feroit encore qu'exciter la générosité des frères. Et quoi qu'elle eut un secret éloignement pour ces assemblées, elle étoit loin d'imaginer que des apparences si vertueuses, cachassent des projets si destructeurs pour la maison royale. Le jour indiqué pour recevoir la princesse, fut le 20 février 1781. Elle se rendit à la mère loge, Ecossaise d'adoption, avec ses dames qui furent admises; avec elles, d'autres dont les noms illustres, ou la réputation de leurs vertus rendoient ce cortège digne de celle qui alloit les présider. Monsieur de Beaumanoir, secrétaire de la loge, chanta pendant le banquet des couplets que

D'une douce lumière
Sa sœur brille à son tour
Et console la terre
De l'absence du jour.

Lorque quittant la terre,
Et ces paisibles lieux,
La reine de Cythère
Montera dans les cieux;
De sa cruelle absence
Consolant les vertus,
La douce bienfaisance
Remplacera Vénus.

A la sœur Tolozan, Inspectrice.

Air : *On ne peut aimer qu'une fois.*

Tout un climat reçoit vos lois
Aimable souveraine;
Le plaisir vole à votre voix
Pour serrer notre chaîne :
L'esclave couronné de fleurs,
Eteint sa voix plaintive.
Si la beauté surprend les cœurs,
La Gaieté les captive.

A la sœur Deroulié, oratrice.

Air : *De l'amour quêteur.*

En nous annonçant le devoir,
Et d'une mère et d'une épouse,
Votre voix éloquente et douce
Sur nos cœurs a tout pouvoir ;
Vous ramènerez dans ce temple
Les plaisirs d'un âge innocent.
On convertit aisément,
On convertit aisément,
Quand on prêche d'exemple,
Quand on prêche d'exemple.

A la sœur de Montalembert, secrétaire.

Air : *Je suis Lindor.*

L'amour sachant qu'au temple du mystère,
De la vertu vous traceriez les lois ;
De cette plume aussitôt il fit choix,
Et l'arracha de son aile légère.

Il vous la fit présenter par sa mère :
Vous l'acceptez... Quel heureux changement!
Depuis ce jour l'amour est plus constant,
La sagesse est moins triste et moins sévère.

A la sœur d'Hinnisdal, chancelière.

Air *de Joconde.*

Encor dans cet âge brillant,
Où l'on ne veut que plaire,
Elle suit l'exemple touchant
Des vertus de sa mère.
Le bonheur empruntant sa voix
En fait son interprête ;
Et quand Vénus dicte ses lois,
La vertu les répète.

Aux sœurs de Lostanges et de Boynes, aumônières.

Air : *la Lumière la plus pure.*

Malheureux, séchez vos larmes,

La vertu tarit vos pleurs ;
Plus de soucis, plus d'alarmes,
Aux plaisirs ouvrez vos cœurs.
Ne craignez plus l'indigence :
Attentive à vos besoins,
La sensible bienfaisance
Vous prodigue tous ses soins.

A la sœur de Lascazes, remplissant les fonctions de sœur terrible.

Air : *Aimer est un plaisir bien doux.*

Si l'amour qu'on nous peint charmant
Est un Dieu redoutable ;
Si ce timide et foible enfant
Est un monstre effroyable ;
S'il prétend troubler la douceur
De ce temple paisible ;
Qu'à juste droit, charmante sœur,
Vous êtes sœur terrible.

Aux sœurs des cérémonies.

Air : *Dans ma cabane obscure.*

Pour diriger ce temple ,
Esprit , beauté , talens ,
Se sont unis ensemble
Des nœuds les plus charmans.
Ainsi , lorsqu'à Cythère
Le souverain des cœurs
Fête et reçoit sa mère,
Ses sœurs font les honneurs.

A toutes les sœurs de la loge.

Air : *Tandis que tout sommeille.*

Dans nos temples paisibles ,
Venez, charmantes sœurs,
Partager les douceurs ,
Des cœurs purs et sensibles :
L'Egalité ,
L'Humanité ,

Voilà nos lois suprêmes ;
Ici pour soumettre les cœurs ,
La vertu se couvre de fleurs :
Quand on en goûte les douceurs ,
On s'égale aux Dieux mêmes.

Aux sœurs des loges de la Candeur et de la Fidélité, qui ont fait à la loge la faveur de venir la visiter.

Air : *Fournissez un canal au ruisseau.*

Lorsque vous éclairez nos travaux ,
Quand vous partagez cette fête ,
Vous ajoutez des charmes nouveaux
Aux plaisirs que l'amour nous apprête ;
Vous fixez la félicité
Dans tous les beaux lieux où vous êtes :
Il n'est point de fêtes parfaites ,
Sans candeur , sans fidélité.

Ronde de Table.

Air : *Sans un petit brin d'Amour.*

Chantons nos aimables sœurs,
Couronnons-les de pampres et de fleurs ;
Dans leurs yeux est le bonheur,
L'Amour est dans nos cœurs.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

L'amour n'est rien sans l'ombre du mystère,
L'amour est tout s'il est discret.
C'est peu d'aimer, il faut être sincère,
Des vrais Maçons c'est le secret.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

L'amour Maçon est fils de la sagesse,
Elle forma des nœuds si doux,
Des vrais plaisirs goûtons la pure ivresse,

Aimons nos sœurs et taisons-nous.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

A leur santé buvons, buvons mes frères,
Vénus ordonne, il faut céder :
Quand la beauté daigne remplir nos verres,
C'est à l'amour à les vider.

Le chœur.

Chantons nos aimables sœurs, etc.

La princesse pénétrée de reconnoissance des témoignages d'affection qu'elle avoit reçus des frères et sœurs, le leur exprima avec cette grace touchante qui la caractérisoit, et continua d'honorer de sa présence leurs travaux, toutes les fois qu'elles s'assembloient. Son exemple fut suivi de toutes les femmes agréables de Paris ; et il n'étoit pas du

bon ton de n'être pas maçone. Les petites villes de province avoient aussi des loges, où, pour faire nombre, on admettoit tout ce qui étoit en état de payer la contribution imposée pour les frais. Ce n'étoit que festins; et on peut dire que les traiteurs étoient ceux qui y gagnoient le plus. Cependant, il faut en convenir, on auroit pu tirer un grand avantage de ces associations, si on ne s'y étoit proposé que le but apparent vers lequel on paroissoit tendre; celui de donner des principes de vertus qui, comme le dit monsieur de Bouflers, consistent principalement dans la bienveillance et la sensibilité éclairée du flambeau de la raison. Il étoit difficile pour ceux qui ne trempoient pas dans le complot, de sortir des loges sans

avoir au moins le desir de devenir meilleurs. Tout y portoit un caractère de décence, d'union, qui ressembloit si peu au tableau de la société, qu'on se croyoit transporté dans une autre sphère; et cependant, de-là sont sorties toutes ces scènes d'horreurs qui ont épouvanté la nature: comme si les scélérats qui avoient réuni autour d'eux la plus grande partie de ce qu'il y avoit d'aimable et de vertueux en France, eussent voulu se dédommager de la contrainte qu'ils s'étoient imposée pour les tromper, en se livrant avec plus de fureur à toute l'atrocité de leur caractère.

Tandis que le duc de Chartres se repaissoit de sa chimère favorite de monter un jour sur le trône, la reine avançoit heureusement dans

sa seconde grossesse, et donna le jour à un fils. L'accident cruel qu'elle avoit essuyé á sa première couche, avoit fait prendre la résolution de ne lui apprendre le sexe de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde, que le quatrième jour de sa couche; et tandis que tout Paris, et bientôt toute la France, se livroit à la joie la plus vive de la naissance d'un Dauphin, la reine, incertaine si ses vœux avoient été accomplis, attendoit avec la plus grande impatience que l'on pût l'en instruire. Le roi qui brûlant d'épancher dans son sein la joie qu'il ressentoit de cet heureux évènement, s'approche de son lit; et jugeant que sa santé étoit si bonne, qu'il n'y avoit aucun danger de hâter sa satisfaction, dit à madame de Lamballe, qui étoit as-

sise sur un pliant au pied du lit: ordonnez, madame, qu'on apporte monsieur le Dauphin à la reine. Marie-Antoinette ne put retenir les transports qu'une si heureuse nouvelle lui causoit; et jetant ses bras autour du col du roi, elle le serra contre son sein sans pouvoir proférer une parole : puis, prenant son fils, elle le couvrit de baisers, et fit les vœux les plus touchans pour son bonheur. Le ciel les exauça, car il mourut avant les jours de deuil et de désolation de sa famille. Madame la princesse de Lamballe fut la première à marquer à la reine la douce satisfaction qu'elle ressentoit de sa félicité: elle étoit extrême. La reine, dont le caractère avoit pris plus de solidité, ne pouvoit plus se contenter des objets frivoles

qui avoient occupé sa jeunesse; elle sentoit, outre le bonheur toujours si grand pour une mère d'avoir un fils, que rien ne pouvoit accroître autant son crédit que la naissance de cet enfant, non-seulement auprès de son époux, mais même de la cour. La mère de l'héritier présomptif du trône, a toujours été un être dont on ménageoit même les caprices. On n'ignoroit pas en France que par une des mille inconséquences de nos lois, celles qui étoient exclues du droit à la couronne, ne l'étoient pas de la régence; coutume d'autant plus dangereuse, que nos princes prenant presque toujours leurs compagnes dans les nations voisines, lorsqu'elles étoient chargées après la mort de leur époux du gouvernement, elles appeloient des étrangers

qui causoient trop souvent des troubles dans le royaume. Telle on vit la Fronde, sous la minorité de Louis XIV, n'avoir d'autre motif que la haine du peuple et des grands contre le cardinal Mazarin. Mais enfin, tel étoit l'usage ; et le courtisan qui est aussi occupé de ce qui sera, que de ce qui est, ne pouvoit manquer de ménager celle dont pouvoit dépendre un jour la faveur. M. le comte et madame la comtesse d'Artois qui aimoient tendrement la reine, partagèrent sincèrement l'alégresse publique, sans penser qu'un Dauphin ôtoit à leurs enfans la certitude de la couronne.

Quant à Monsieur et à Madame, leur profonde politique ne permit point de démêler leurs secrets sentimens. Mais la personne de la fa-

mille royale qui partagea avec plus d'ivresse cet évènement heureux, fut madame Elisabeth : elle adoroit son frère, et la reine étoit l'objet de ses plus tendres affections. Cette ame céleste sembloit destinée par la nature à donner le modèle de l'amour fraternel ; et en effet quel sentiment pouvoit mieux convenir à la pureté de ses affections ! Amour dont les chaînes formées dès le berceau conservent l'innocence de ce premier âge, toi seul échauffe nos cœurs, sans les livrer au ravage des passions. Mon frère, ma sœur, noms doux et sacrés ; malheur à l'être isolé qui ne les a jamais prononcés ! Quel rapport dans le goût, dans les habitudes, entre des enfans formés dans le même sein, qui croissent ensemble sous les yeux des auteurs

de leurs jours, qui se plaisent à graver dans leurs ames les mêmes principes ! Rien de ce qui intéresse l'un, ne peut être indifférent à l'autre. Gloire, plaisir, fortune, tout est commun entre eux. Et s'ils se trouvent des êtres assez dépravés pour ne pas éprouver la douceur de cette union, cette erreur ne peut venir de la nature : qu'on en cherche les causes dans la conduite de leurs parens, et non dans l'ordre de celui qui voulut au moins conserver dans l'intérieur des familles ces liens si tendres, qui eussent dû être ceux de l'univers, puisque tous les hommes tirent leur origine du même père. Mais, combien la vertu ajoute à l'énergie du sentiment ! Combien madame Elisabeth trouvoit de bonheur à chérir son frère, et à parta-

ger sa vive tendresse pour la reine ! Leurs enfans étoient les siens ; et renonçant, par attachement pour ce frère chéri, aux douceurs de la maternité, elle en ressentoit la tendresse, en serrant contre son cœur l'illustre rejeton de ces époux qui lui étoient si cher.

Tous les ordres de l'état s'empressèrent de témoigner à Dieu leur reconnoissance de la naissance du Dauphin, par des bienfaits multipliés envers les infortunés. Et l'on pense bien que les Maçons ne manquèrent pas de mettre autant d'éclat aux bonnes œuvres qu'ils firent à cette occasion, qu'ils mettoient de mystère dans leurs motifs. Les loges de femmes au moins ne peuvent être accusées de n'avoir pas suivi les sentimens de leur cœur ; et

d'accord avec la grande maîtresse, elles consacrèrent à faire partager leur joie aux indigens, une partie de ce que tant d'autres emploient à d'inutiles superfluités, à marier des filles d'artisans, pauvres et vertueuses, à délivrer des pères de famille enfermés faute de pouvoir payer des mois de nourrice, à placer des orphelins pour apprendre des métiers : aussi, tous furent heureux de la naissance de cet enfant, dont un jour on proscrivit le père.

Cependant, la bonne ville de Paris, la fille aînée du roi, comme l'appeloit Henri IV, réclama le droit qu'elle avoit de traiter la famille royale à la naissance du Dauphin. Madame la princesse de Lamballe se rendit à la Muette, où toute la cour

se rassembla, et monta dans le carosse de la reine, où se trouvoient madame Elisabeth, madame la duchesse de Bourbon, et madame la princesse de Chimay, pour venir à l'hôtel de ville de Paris, où le roi, tous les princes et les princesses de la maison royale, se trouvèrent. Avec quel respect, quel amour, ils y furent reçus ! et combien ce monarque infortuné ne dut-il pas sentir douloureusement la différence de cet accueil, avec celui qu'il reçut dans le même lieu sept ans après !

Une table de 70 couverts fut servie de la manière la plus somptueuse. Madame la princesse de Lamballe étoit à côté de madame Adélaïde ; c'étoient le printemps et l'automne : mais l'esprit qui ne vieillit jamais, rendoit la tante du roi en-

core si aimable, que madame Lamballe, qui en avoit beaucoup, trouva le repas court, quoiqu'il dura près de deux heures. La reine étoit dans tout l'éclat de la beauté, et s'attira tous les cœurs, par les graces qu'elle savoit mettre aux moindres choses. Le roi qui détestoit les cérémonies d'éclat, parut assez ennuyé : d'ailleurs, il avoit des goûts particuliers pour sa nourriture, tels que la viande de boucherie presque brûlée ; et quoique ce fussent les officiers de sa bouche qui eussent préparé le repas que donnèrent les prévôt des marchands et échevins de Paris, il ne s'en trouva point. On avoit servi devant S. M., une carpe du Rhin, qui avoit coûté quatre mille francs. Elle se trouva dure ; le roi le dit, et n'en mangea qu'une bouchée. Henri

IV et même Louis XV auroient vanté sa beauté, et auroient paru la trouver excellente : mais Louis XVI disoit franchement ce qu'il pensoit; et comme il ne pensoit rien que de vertueux, il ne croyoit pas qu'il eût besoin de se plier aux formes agréables ; et comme nous l'avons déjà dit, ce fut ce qui précipita sa chûte.

Le Français veut avant tout qu'on soit aimable, et la vertu sans les graces n'est rien pour lui ; et jamais homme n'en eut moins. Ah ! que ceux qui s'attachoient à des choses aussi frivoles, n'ont ils lu dans son cœur ! ils lui auroient pardonné l'acerbité de ses manières, en faveur de la bonté qui en faisoit l'essence. Le roi fut servi par le Prévôt des Marchands, la reine par madame de Laporte, nièce de ce magistrat ; les princes et prin-

cesse par les échevins, le procureur du roi et le receveur de la ville. Après le dîner, on passa dans la salle du jeu, qui dura une heure et demie ; puis, on rentra dans celle où l'on avoit dîné, pour voir le feu d'artifice. Les précautions pour qu'il n'arrivât pas un évènement aussi désastreux qu'aux fêtes du mariage, avoient été portées à l'excès, jusques à faire tenir dans l'Hôtel-de Ville, des chirurgiens avec de la charpie et de l'eau-de-vie camphrée : comme si quelques fusées eussent été aussi dangereuses que des décharges d'artillerie, un jour de bataille.

Le Parisien qui dans ce temps là n'étoit que plaisant, fit des épigrammes et des chansons contre le Prévôt des Marchands, comme il

avoit coutume de faire à toutes les fêtes que l'on donnoit à Paris, connues sous le nom de réjouissances. Mais il pensa arriver une rixe entre les gendarmes de la garde et les chevaux légers, dont les effets eussent été bien cruels : peu de personnes ont été instruites de cette anecdote ; mais je la tiens d'un de mes amis, qui servoit dans les gendarmes.

Monsieur le maréchal de Soubise, toujours magnifique, à son ordinaire, quoiqu'accablé de dettes, malgré son immense revenu, avoit donné à dîner à tout le détachement des gendarmes dont il étoit commandant, au nombre de cent. En arrivant dans la galerie où se donnoit le concert des amateurs, ils trouvèrent le couvert mis, leurs noms sur leur serviette, et cent hommes

hommes à la livrée du commandant pour les servir ; car le maréchal avoit poussé l'attention jusqu'à donner ordre qu'il y eut une table pour les valets des gendarmes, qui dînèrent en même temps que leurs maîtres. Mais ce qui tenoit au luxe de ce temps, c'est que ce repas destiné à de vieux militaires, fut servi avec l'extrême délicatesse qui distinguoit la bouche du prince de Soubise, qui, même sous Louis XV, passoit pour faire meilleure chère que le roi. On but à la santé du roi, à celle du maréchal, et on but beaucoup ; les vins étant aussi exquis que les mets. On n'avoit qu'une heure pour être à table, et elle fut bien employée : on en sortit assez échauffé. La troupe monte à cheval, gagne les environs de la Ville, et

se trouve rangée en bataille devant les chevau-légers. Le canon des Invalides, de la Bastille, de la Ville, par des salves multipliées, annonçoit l'instant où on alloit tirer le feu ; les chevaux trépignoient et sembloient appeler le combat : leurs maîtres éprouvoient peut-être intérieurement le même desir ; et soit qu'il y eut un levain d'ancienne jalousie entre les deux corps, soit que les chevau-légers ne rendissent pas assez promptement le salut du sabre que les gendarmes leur firent en arrivant sur la place; il s'éleva dans les rangs plusieurs voix qui dirent assez haut pour être entendues : tombons dessus ces blancs-becs, et apprenons-leur ce qu'ils doivent au plus ancien corps de la cavalerie française. Heureusement qu'il se trouva parmi

ces héros de Fontenoy, des hommes sensés qui arrêtèrent l'impétuosité de leurs camarades; car, c'eût été une affreuse boucherie, qui auroit changé cette fête en un deuil universel. Un moment après, la cour remonta en voiture, et chaque troupe reprenant son rang ne pensa plus à se battre. On revint à la Muette, d'où la princesse de Lamballe se rendit à Sceaux.

Ce fut vers ce temps qu'elle tint avec M. le duc de Penthièvre, sur les fonds de baptême, le fils du marquis de Massiac et de mademoiselle de Bongard, fille de l'intendant de St-Domingue. Jamais homme n'avoit fait un rêve de fortune aussi extraordinaire que le père de cet enfant. Il étoit parent assez éloigné de monsieur de Massiac, ministre de la ma-

rine sous Louis XV. Il avoit épousé la veuve de monsieur Gourdan, premier commis ; elle lui avoit apporté beaucoup d'argent, qui, joint à ses richesses, formoient un revenu très-considérable. Ils n'eurent point d'enfans ; madame de Massiac, à la mort de son mari, continua à celui dont monsieur de Penthièvre et madame de Lamballe nommèrent l'enfant, une pension de 1200 francs, que son parent lui faisoit pour l'aider à se soutenir au service de la marine où il étoit parvenu au grade de lieutenant de frégate. Il mettoit beaucoup d'ordre dans sa modique position, et trembloit que la mort de la vieille madame de Massiac, qu'il n'avoit pas vue quatre fois, ne le privât de la pension qui lui étoit bien nécessaire, car il ne possédoit que ses appointemens ; lorsqu'il ap-

prit à Toulon, où il étoit pour l'instant, que celle à qui il n'étoit rien, et qui avoit des parens assez proches, l'avoit institué légataire universel d'une succession dont le seul mobilier étoit évalué à plus d'un million. Je le vis à son arrivée à Paris, où un de ses anciens camarades me le présenta. Jamais homme ne fut plus enivré de passer en un jour de la plus extrême médiocrité à une existence si brillante ; il ne savoit à qui le dire, et parloit sans cesse de ses diamans (car il en avoit pour une somme très-considérable), de ses meubles précieux, de son or, et sur-tout de son magnifique hôtel. Il étoit d'une figure assez peu intéressante, ne manquoit cependant pas d'une sorte d'esprit ; mais la fortune l'avoit tellement étourdi,

qu'il parloit sans cesse et avec aussi peu d'ordre et de sens qu'un homme qui auroit été surpris par des odeurs très-fortes qui lui porteroient au cerveau. Enfin, il ne parut digne à personne de l'extrême préférence que madame de Massiac lui avoit donnée sur tant d'autres, et par la seule raison qu'il portoit le nom de son mari, nom qu'elle s'étoit trouvée si flattée d'avoir, parce qu'il lui avoit procuré l'avantage d'être présentée ; aussi, ne manquoit-elle pas, tous les premiers de chaque année, d'aller faire ses révérences ; et lorsque la vieillesse et les infirmités ne lui permirent plus de se rendre à Versailles, elle ne s'en mettoit pas moins un grand habit, afin que ceux qui lui rendoient les visites d'usage crussent qu'elle venoit de faire sa cour.

C'est ainsi que la fortune accable de ses faveurs quelques hommes, tandis qu'elle laisse souvent les familles les plus intéressantes en proie aux dernières extrémités, pour donner à ses favoris le plaisir délicieux de venir à leur secours; car, il faut en convenir, c'est dans cette jouissance que consiste le véritable bonheur des richesses.

On avoit inséré dans le journal de Paris, des premiers jours de mai 1782, un article qui portoit en substance, qu'une famille infortunée, et dont l'existence étoit d'autant plus malheureuse, que née dans la classe alors privilégiée, elle n'avoit pas connu le malheur, jusqu'à l'instant que la banqueroute d'un banquier de Bordeaux qui avoit entre ses mains toute sa fortune, les avoit

réduits au dernier dégré du malheur ; après avoir épuisé pour subsister et payer quelques dettes, que les déplacemens indispensables dans cette malheureuse affaire leur avoient occasionnées, la valeur de leurs meubles, argenterie, bijoux, ils s'étoient même vus forcés de se priver de leur linge. Le père, âgé de plus de soixante ans, avoit, sur la certitude de ses propres ressources, souscrit un billet de 5 mille francs, qu'un débiteur, homme riche, et par conséquent dur, exigeoit d'une manière si impérieuse, qu'il avoit obtenu une prise-de-corps contre cet infortuné qui se trouva forcé d'échapper par la fuite à la perte de sa liberté ; et dans la crainte d'être mis en prison, il se tenoit caché dans un grenier, où il souffroit

des incommodités plus grandes peut-être que celles qu'il vouloit éviter. Sa femme beaucoup moins âgée que lui, l'avoit rendu père de cinq enfans, dont l'aîné n'avoit pas encore dix ans. Cette nombreuse famille qui avoit fait sa gloire et son bonheur, devenoit pour elle, par ses besoins renaissans et qu'elle étoit hors d'état de satisfaire, un sujet continuel de désespoir. Quelques secours momentanées prolongeoient leur vie sans la rendre moins pénible; et réduits aux dernières extrémités, ils prirent le seul parti qui leur resta, ce fut de faire connoître à leurs concitoyens, leurs malheurs, dans l'espoir qu'ils daigneroient les terminer. Ces plaintes arrachées par la douleur, retentirent dans les ames sensibles; et le

notaire qui avoit été indiqué par le même journal pour recevoir les dons que l'on voudroit faire au comte de *** et à sa famille, eut bientôt une somme assez considérable pour acquitter le billet, et donner à ces infortunés, outre le bonheur d'être réunis, la possibilité de se relever de leur affreuse misère. Parmi le nombre de leurs bienfaiteurs, un garda l'anonyme ; mais la valeur du don et quelques autres indices, apprirent bientôt à l'homme bienfaisant qui s'étoit chargé de recueillir ce que l'humanité feroit pour alléger les souffrances de cette intéressante famille, que cette générosité ne pouvoit venir que de madame de Lamballe; et il ne se trompa pas.

Dans le même temps, elle envoya

six cents francs à Auxerre, pour être déposés entre les mains du curé d'une des paroisses de cette ville, qui avoit ouvert une souscription en faveur de Jacques Droin, caporal dans la compagnie de Soulaigre, régiment colonial de Cayenne. Cet infortuné languissoit depuis vingt-trois ans dans les prisons d'Auxerre, pour n'avoir pu payer un billet de 1947 liv. Ce vieillard réclamoit sa liberté en faveur d'une loi qui ne permettoit point, passé 70 ans, à un débiteur de retenir son créancier dans les fers. Il prouvoit, par sa cartouche, qu'il étoit parvenu à cet âge; mais cette preuve ne fut pas admise, on exigeoit un acte de naissance. Il étoit de St. Georges en Nivernois, dont les registres ne remontoient point jusqu'à l'année où il étoit né.

Une enquête par témoins pour un septuagénaire étoit une chose presqu'impossible ; ainsi, il falloit que le malheureux Droin mourût dans la captivité, si personne ne venoit à son secours : mais, six cents livres que notre aimable princesse avoit données, faisoit déjà presqu'un tiers de la somme ; les deux autres tiers furent bientôt complettés. Le barbare débiteur une fois payé, laissa sortir cet infortuné, qui aussitôt qu'il eut recouvert sa liberté, en profita pour parcourir toutes les rues d'Auxerre. Frappé des changemens qu'il y rencontroit, il entre dans plusieurs maisons, où il étoit reçu avant sa détention ; mais il n'y trouve pas un seul individu de sa connoissance, tous étoient morts ou avoient changé de demeures. Vingt-trois ans

sont pour un seul homme ce que sont des siècles pour une nation, et encore étoit-ce dans un temps, où aucun évènement extraordinaire ne précipitoit le cours de la nature. Qu'auroit-ce été s'il avoit recouvert la liberté dans ces années qui suivirent celles où la hache de nos tyrans faisoit tomber chaque jour les hommes et les édifices dans la nuit des temps? C'est alors que non-seulement il n'auroit reconnu aucun de ceux qui lui témoignoient autrefois de l'amitié; mais même il auroit inutilement cherché ces monumens qui servoient de point de ralliement dans les grandes citées: là, où il avoit vu un temple, il auroit trouvé une cazerne; ces maisons ci-devant occupées par les heureux du siècle, où régnoit le re-

pos, transformées en atteliers de forges; celle de l'honnête père de famille, occupée par des scélérats à grandes moustaches et à bonnets rouges, dont l'hideux aspect, en les voyant sortir de ces maisons, n'auroit pas permis de les reconnoître pour avoir servi autrefois de retraite à la vertu. Mais, quoique le torrent révolutionnaire n'eut point bouleversé nos villes, Jacques-Droin ne fit que d'inutiles recherches; et revenant à la prison, il demanda comme par grace au géolier de le recevoir, et de lui conserver la chambre qu'il avoit occupée pendant tant d'années, jusqu'à ce que sa femme fut arrivée. La souscription avoit dépassé de près de 300 liv. la somme que Droin avoit à payer : le digne pasteur vouloit les lui remettre. —

Non, lui dit-il, je ne veux pas toucher à cette somme que ma bonne vieille ne soit ici. Je veux qu'elle ait tout-à-la-fois le plaisir de me revoir, et de pouvoir disposer de ma petite fortune, pour nous procurer les moyens de finir doucement notre vie. La femme Droin arriva effectivement peu de jours après. Qu'on se figure la joie de ce couple séparé depuis tant de temps ; ils croyoient qu'un songe les abusoit, tant l'espoir avoit fui de leur cœur ; ils ne savoient comment exprimer leur reconnoissance au digne ministre des autels, à qui ils devoient tant de biens réunis. — Vous ne me devez rien, leur disoit-il, mais tout aux ames sensibles qui ont été touchées de vos maux, et qui se sont empressées de les finir. Voici la liste des

noms, telle que je l'ai recueillie. A mesure que le curé les nommoit, le bon Droin et sa femme le prioient de les remercier, comme s'il avoit pu les connoître tous. Mais, quand au n°. 150, il lut qu'un anonyme envoyoit 600 liv. pour délivrer Droin des prisons, celui-ci sans réfléchir que la modestie de la princesse ne laissoit pas la possibilité de lui témoigner sa reconnoissance, s'écria : ce don ne peut venir que d'une main aussi riche que généreuse. Puisse le ciel le lui rendre au centuple ! — Ah ! monsieur le curé, ne manquez pas de lui dire que je prie Dieu de lui donner des enfans, si elle n'en a pas, et si elle en a, de faire qu'ils lui ressemblent, parce que leur fortune sera le patrimoine des pauvres. Les vœux que formoit

un cœur simple ne pouvoient être exaucés ; le dominateur de toutes choses ayant permis que le flambeau de l'hymen s'éteignit pour cette tendre épouse, avant qu'elle eût joui du bien d'être mère. Combien de fois n'avoit-elle pas regretté ce bonheur ! Combien les paroles du vieux soldat que le curé d'Auxerre fit mettre dans les journaux, l'attendrirent et renouvellèrent ses regrets ! Et cependant, si elle avoit su quelle seroit sa fin déplorable, combien n'auroit-elle pas remercié la providence de n'avoir pas eu d'enfans ! la terreur pour leur sort à venir, auroit encore ajouté, s'il eût été possible, aux angoisses de sa pénible agonie.

La France a toujours été l'objet de la curiosité des plus illustres

voyageurs. Pierre le Grand y vint chercher les premiers principes de civilisation, et les premières notions des beaux arts qu'il donna à la nation Russe. Petrowist, fils de l'immortelle Catherine II, n'auroit pas cru avoir rempli le but qu'il se proposoit, en parcourant l'Europe avec son auguste épouse, s'il n'étoit pas venu dans la patrie des grands hommes, qui ont, depuis tant de siècles, illustré la France. D'ailleurs, Louis XVI, mieux connu dans les cours étrangères que dans ses propres Etats, jouissoit d'une estime particulière; et il sembloit que les souverains, ou ceux qui prétendoient au trône, se plussent à venir rendre hommage aux vertus simples et modestes d'un roi ami de l'ordre et de la paix. L'héritier du

vaste Empire qui s'étend dans les deux plus intéressantes parties de la terre, arriva à Versailles, avec la Grande Duchesse sa femme, sous le nom de comte et comtesse du Nord.

Le 20 mai 1782, ils furent présentés à la famille royale, et à madame de Lamballe, par le prince Bariatinski, ministre plénipotentiaire de Russie, et par M. de Vergenne. On s'empressa de leur prouver que de tous les peuples civilisés il n'y en a point de plus hospitalier que le Français, et chez qui l'étranger reçoit un accueil plus favorable : je suis loin de vouloir diminuer ce mérite dans mes concitoyens, mais je ne puis cependant m'empêcher de dire que cette bienveillance pour tous ceux qui viennent les visiter, tient à deux causes : leur extrême

confiance qui leur fait croire qu'on les aime, leur extrême curiosité et leur goût pour le changement, qui les rend avides de tout ce qu'ils n'ont pas encore vu. Ces qualités nationales sont, il faut l'avouer, celles de l'enfance; mais qui ne sait pas que les Français, en général, sont de grands enfans? On étoit donc enchanté de voir un prince venant de Moscou, et tout le monde se portoit sur ses pas; cela seul vaudroit des fêtes, car la multitude qui n'est mue que par un sentiment de bienveillance, amène tout, et sa diversité paroit les lieux les plus sauvages. Qu'on se figure donc combien dans le plus beau mois de l'année, devoient paroître brillantes les maisons enchantées de nos princes, qui s'empressoient à l'envi de fêter l'il-

lustre étranger ; quelquefois se dérobant à la foule qui les suivoit sans cesse, ils se livroient aux observations que faisoient naître tant de monumens respectés par le temps, et que notre insouciance pour tout ce que nous possédons, nous rendoit indifférens.

Ils visitèrent le tombeau de nos rois, plus empressés de voir le lieu où reposoient Henri IV, du Guesclin et Turenne, que les saintes curiosités connues sous le nom de trésor, dont l'histoire répétée chaque jours par le bénédictin chargé de le montrer au public, n'avoit rien de bien merveilleux. Mais, quel sujet de réflexions pour celui qui devoit être appelé à la suprême puissance, que ce morne silence des tombeaux? Là, pouvoit-il dire, mal-

gré le faste des mausolées qui décorent cette dernière demeure, on ne pense qu'à ceux dont les vertus sublimes ont illustré la vie ; et de cette longue dynastie, on ne cherche que Henri. Là, les cendres d'un héros sont plus honorées que celles des rois, et l'ombre de Turenne reçoit plus d'hommages que celle du monarque dont il a signalé le règne par ses conquêtes. Tout ce qui n'est que brillant, s'éclipse dans la nuit du trépas, les solides vertus résistent seules à la faulx du temps. Il fut cependant un instant où elles ne purent garantir des derniers outrages les restes précieux de ces hommes dont le nom seul auroit dû arrêter les monstres qui osèrent profaner leur tombeau. Comment osèrent-ils soutenir la présence de Henri qui

sembloit exister encore ? Comment portèrent-ils leurs mains sacriléges sur ce sein où, malgré le temps, les marques de la blessure sembloient encore récentes ? Comment rejetèrent-ils sans honneur les ossemens du plus grand capitaine qu'ait eu la France ? Et par quel bonheur furent-ils recueillis, pour être ensuite replacés avec éclat au milieu de sa véritable famille ? Il n'appartenoit qu'à celui qui, à peine au printemps de l'âge, a égalé les triomphes de ce grand homme, de lui rendre ces touchans devoirs : par-tout où l'on prononcera le nom de Turenne, celui de Bonaparte se présentera à l'ame attendrie. On dira : ce héros reçut de Louis XIV le plus grand honneur auquel un sujet pouvoit prétendre ; les monstres semblables

aux hiboux, qui ne peuvent supporter les rayons du soleil, craignant que la renommée des vertus d'un aussi grand homme ne servît à faire pardonner à ceux de sa caste, crurent anéantir la mémoire de ce héros en l'arrachant de sa tombe.

Cet attentat néanmoins ne fit qu'en relever la splendeur, en inspirant à celui sur qui repose en ce moment le destin de la France, de donner une preuve authentique qu'il sait révérer les qualités éminentes, quel que soit le rang de l'être privilégié de la nature, dont il les a reçues en partage.

Si le comte du Nord, à présent Paul Ier., se rappelle, comme je n'en doute pas, l'enthousiasme que le mausolée de Turenne lui a fait éprouver; s'il a gémi d'apprendre que

que le vandalisme l'avoit renversé, quelle douce émotion n'aura-t-il pas ressenti en sachant que l'on avoit satisfait aux mânes de cet homme vraiment célèbre.

Le 10 juin de la même année, ils se rendirent à Montmorency où reposoient les cendres du Connétable de ce nom, qui mourut, à près de cent ans, les armes à la main. Ils examinèrent les restes du camp de César, allèrent à l'abbaye de Montbuisson; ils avoient à Saint-Denis rendu hommage aux grandes vertus d'Henry IV : là, ils plaignirent les foiblesses de ce héros, en voyant le tombeau de la célèbre Gabrielle d'Estrées, qui si longtemps le tint dans ses chaînes. La beauté de cette femme avoit tellement fasciné les yeux du monarque,

que malgré les sages avis de Sully, il la croyoit aussi tendre que fidelle, et reconnut son premier enfant, né plusieurs mois avant le terme que l'on auroit dû compter, si elle n'avoit pas eu d'autres amans avant le jour où elle avoit cédé à Henry. Elle avoit l'art de lui faire croire tout ce qu'elle vouloit; mais comme elle étoit d'un caractère doux et éloigné de l'intrigue, sa mort fut un malheur pour la France; celles qui lui ont succédé dans les bonnes graces du roi, ayant semé dans la cour de ce prince un esprit de discorde qui troubla trop souvent sa tranquillité.

Le comte du Nord qui n'ignoroit aucune particularité de la vie de ce grand homme, disoit à son auguste compagne, qu'il eût été

heureux qu'un roi fait pour être le premier parmi les souverains, eût pu se borner aux plaisirs tranquilles de l'hymen : mais aussi, ajoutoit-il à la comtesse, quelle différence des deux reines, à ma chère compagne ! Si Henry eût été l'époux d'une princesse qui eût eu vos qualités, madame, il auroit été le modèle des rois ! La princesse rougit à cet éloge ; et prenant avec affection la main du comte : il est facile, lui dit-elle, d'être bonne et vertueuse avec un époux comme le mien.

Au moment que les augustes voyageurs alloient sortir de l'église, un vieux sacristain s'approcha de leurs altesses impériales, et leur dit: Vous venez d'admirer le mausolée de Gabrielle ; ne jeterez-vous

donc pas un coup-d'œil sur celui de la reine Blanche qui a fondé cette abbaye, et dont le modeste tombeau renferme autant de vertus que celui de la maîtresse de Henry couvre de charmes ? Madame la comtesse du Nord sentit ce que cette observation avoit de sensé : il a raison, dit-elle au comte, les hommes, en général, sont attirés par tout ce qui est brillant; et ici Gabrielle fait le même rôle qu'à la cour de Henry, elle éclipse la reine; et cependant, Blanche étoit une des plus grandes femmes que la France ait vues au rang des épouses et des mères de ses rois. Les voyageurs y pensent à peine; et lorsqu'ils devroient rendre des hommages à ses cendres augustes, ils ne s'occupent qu'à jeter des fleurs sur celles d'une femme

qui, manquant à la première vertu de son sexe, ne fut célèbre que parce qu'elle renonça à l'honneur. Ces principes qui sont gravés dans le cœur de Paul Ier, ne pouvoient qu'être applaudis par lui ; aussi, s'approchant avec respect de la tombe de Blanche, il y ploya les genoux, et souhaita que toutes celles qui étoient assises sur le trône, laissassent une mémoire aussi illustre que celle de la mère de Saint Louis.

Ermenonville attira la curiosité de ces princes. Ce magnifique parc, si différent de tous ceux à qui l'on a donné le nom de jardins anglais, et qui ne sont pour la plupart que des colifichets d'un mauvais goût, est vraiment comme ceux de ces insu-

laires un pays où l'on a su ménager avec art des sites variés, tels que la nature abandonnée à elle-même se plait à en offrir. Ils le parcoururent avec admiration ; mais appercevant l'île des peupliers : allons, dit la comtesse, voir la terre où repose le meilleur des hommes, et qui, sans le vouloir, dit le fils de Catherine, a fait le plus de mal. Cela est possible, reprit la princesse ; mais, je crois aussi qu'on ne l'entend pas. S'il est mauvais politique, on ne peut lui ôter cette sensibilité expansive qui anime tous ses ouvrages. Quelle est la mère tendre qui ne lui sait point gré de tout ce qu'il écrit pour le bonheur des enfans? Ses idées sont exagérées, j'en conviens : qui le suivroit à la lettre s'égareroit ; mais on ne

peut pas douter que ses intentions ne soient droites, et que bien différent de la plupart des auteurs, il écrit réellement ce qu'il pense.— Oui, ajouta le comte; mais c'est qu'il ne pense pas toujours la même chose, ce qui rend ses ouvrages moins utiles, parce qu'il est impossible de se faire une idée juste de son opinion. Vous verrez, madame, que l'on en abusera, et que prenant au hasard quelques-uns de ses paradoxes, on lui fera dire ce qu'il n'a jamais dû vouloir affirmer.

Après avoir rendu à ce génie extraordinaire un tribut, non comme princes, mais comme hommes, l'illustre couple se rendit à Chantilly: c'est-là que les plaisirs les plus variés les attendoient. Madame la princesse de Lamballe s'y trouva

pour faire les honneurs de cette délicieuse retraite, conjointement avec le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, et mademoiselle de Condé. Jusqu'à ce moment, le comte et la comtesse du Nord n'avoient rencontré, dans les fêtes que la famille royale leur avoit données, que la pompe et la magnificence des cours; mais dans ce séjour enchanteur, c'étoit à la nature à faire tous les frais : aussi nos princes quittant leurs somptueuses parures, reçurent le couple voyageur sous les habits de simples bergers. Que madame de Lamballe étoit jolie sous ce chapeau de paille qu'un ruban attachoit sous son col! Comme ce corset d'étamine se prêtoit aux mouvemens voluptueux de sa taille! Un jupon qui rasoit à

peine la terre, laissoit appercevoir ce pied, cette jambe qui auroit pu servir de modèle à nos plus habiles artistes, si comme autrefois, dans la Grèce, c'eût été une action religieuse de concourir aux progrès des arts, par les beautés de la nature : mêlée à la troupe des bergers, elle vint au-devant du comte et de la comtesse que l'on conduisit au hameau, séjour enchanté, où, sous le chaume, on trouvoit toutes les recherches du luxe.

Laujon, l'auteur de *l'amoureux de quinze ans*, connu par d'autres productions aimables, avoit été chargé par monsieur le prince de Condé d'ordonner la fête ; et pensant que l'illusion ne peut jamais plaire comme la vérité, il proposa au prince, au lieu de ces fictions de

noces villageoises , où des acteurs remplissent des rôles qui terre à terre ne trompent personne , de marier une jeune fille belle et pauvre , avec celui qu'elle aime. Le plan fut adopté : en conséquence , dès que le comte et la comtesse portèrent leurs pas dans le hameau , ils apperçurent un grouppe de paysans , qui entouroient des mariés , qui allèrent aux pieds des autels jurer de s'aimer toujours. Les princes assistèrent à leurs sermens , et partageant leur bonheur , ils daignèrent se mêler aux fêtes de la noce. Un repas magnifique fut servi , et sans aucun choix ; on vit placer à cette même table , les descendans des rois , et les fils de l'humble habitant des champs : la gaiété et la décence y présidèrent , et il sembloit que l'on

étoit revenu à ces temps que nous ne regardons que comme des fables ; tant ils sont éloignés de nos mœurs, où les souverains s'asseyoient à la même table que le laboureur, dont quelquefois ils partageoient les travaux. Les spectacles succédèrent au festin ; et des théâtres, dont toutes les décorations étoient prises dans la forêt, présentoient une variété qui ne laissoit pas le temps de desirer les plaisirs qu'ils offroient. Des vers charmans que Laujon avoit composés, peignoient aux illustres voyageurs la joie que leurs hôtes éprouvoient à les posséder : *Il manque un couplet, dit le comte à monsieur le prince de Condé, c'est celui qui exprimeroit notre reconnoissance des marques d'attachement que vous nous donnez.* On s'égara dans le parc, et on vint sur

les bords de cet immense canal qui étoit couvert de barques légères. On invita Paul I^er^. à y monter, et ce fut monsieur le duc de Bourbon, en habit de marinier, qui conduisit la gondole où il étoit avec sa femme et les princesses. Madame de Lamballe étoit assise auprès de la comtesse, qui lui témoignoit par mille marques d'amitié combien elle regrettoit d'être forcée de s'éloigner d'elle. C'étoit l'impression que cette charmante princesse faisoit éprouver à tous ceux qui la voyoient. Tandis que les barques voguoient lentement sur cette belle nappe d'eau, le soleil ne donnoit plus qu'un foible éclat; et bientôt la nuit déployant ses voiles, auroit couvert cette vallée, si tout-à-coup le feu d'une immensité de lampions allumés, presqu'au

même moment, n'eût remplacé le jour, et ajouté par leur vif éclat à la gaieté de cette fête champêtre, qui fut terminée par un feu d'artifice de la plus brillante exécution. Madame la comtesse du Nord, à l'instant de quitter les princesses, dit en s'adressant à madame de Bourbon, avec la plus tendre émotion : *ma destinée est de ne plus vous voir ; mais vous ne sortirez pas de mon cœur : si ce n'est pas une jouissance aussi vive, aussi tendre, que celle que vous m'avez procurée, nos lettres au moins nous consoleront des chagrins de l'absence.*

.... Lorsque la reconnoissance de madame la comtesse du Nord s'exprimoit d'une manière si affecteuse, elle étoit loin d'imaginer que la fille de celui qui venoit de lui donner une fête si brillante, s'estimeroit un jour

heureuse d'avoir un asile dans ses sauvages états.

Peu de jours après, le comte et la comtesse quittèrent la cour, pénétrés des témoignages d'intérêt que leur avoient donnés le roi et la famille royale. Le grand duc prit dans ses bras Madame, et la serrant contre son cœur: *charmant enfant*, dit-il, *vous avez déjà les graces de votre mère; comme elle, vous subjuguerez tous les cœurs. Je ne vous verrai pas lorsque l'âge aura développé en vous tous les dons qui s'annoncent dès votre enfance; mais mon imagination me peindra vos charmes, et lorsque j'apprendrai que vous êtes l'ornement d'une cour voisine de celle de France: je me dirai, je l'ai vue à son aurore; elle annonçoit d'être belle et aimable: heureux celui qui lui est uni! Mais je ne vous verrai plus.* La jeune

princesse en souriant, lui dit : *Monsieur le comte j'irai vous voir.* Hélas! ce mot qui n'étoit que l'expression de l'amitié d'une enfant, ne s'est que trop vérifié ; et cette illustre orpheline, après avoir échappé aux horreurs de la plus douloureuse captivité, n'a trouvé que dans les états de Paul Ier les seules consolations qui pouvoient lui rester dans ses malheurs ; la réunion avec les tristes restes de sa famille, et un époux digne de ses vertus et de ses charmes. Puisse le Dieu de toute justice récompenser cet empereur de la pieuse hospitalité qu'il a donnée aux rejetons épars des descendans d'Henry le Grand! Que la gloire de Catherine environne son trône, que la paix et le bonheur qui l'accompagnent lui assurent le règne le plus fortu-

né, et que ne confondant plus la nation française avec les tigres qui l'ont asservie pendant les années de deuil et de désolation, il trouve dans une alliance avec elle, les moyens d'accroître les lumières et le commerce de son empire.

FIN DU TOME IIe.

Adelaïde, Victoire et Sophie (mesdames) ont les soins les plus assidus et les plus tendres pour Louis XV pendant sa petite vérole, dont la contagion s'étend sur elles. 46.

Artois (le cte. d'). Sa liaison avec la Dauphine. 20.

Artois (la ctesse. d') prend pour la Dauphine les mêmes sentimens que son époux. 36.

Bari (la ctesse. du) est traitée avec dédain par les cte. et ctesse. de Provence. 16. Avidité insatiable des parens des Dubari. 22.

Beauvilliers-Desnos (la duchesse de), dame pour accompagner madame Adélaïde. 123.

Carignan (les princes), savoir, le père de la princesse de Lamballe; les princes Eugène et Victor, frères de cette princesse, viennent en France. 55. Ils sont présentés à L. XVI. 56.

Castro Joseph, Victoria Jean, matelots espagnols et 12 de leurs camarades échappent des prisons d'Angleterre. 142. Bienfaisance du duc de Penthièvre à leur égard. 145.

Chartres (duc de) étale la plus grande magnificence au sacre de Louis XVI. 60. Son expédition à Ouessant. 124. Il est nommé grand Orient de France par les loges des Francs-maçons après la mort du comte de Clermont. 162.

Chartres (la duchesse de) voyage en Italie sous le nom de la comtesse de Joinville, avec Mme. de Genlis. 90. Elle est accueillie par Mme. la princesse de Piémont et par les princesses de Carignan. 92.

Chauvelain (le comte de), un des premiers

officiers de Louis XV, meurt subitement dans la chambre de ce prince. 42.

Clotilde de France (madame), sœur de Louis XVI, est demandée en mariage par le prince de Piémont. 63. Son mariage. 64.

Elisabeth de France (madame), sœur de Louis XVI; son attachement pour son frère. 64.

Eugène de Savoie Carignan, frère de la princesse de Lamballe, avoit épousé Mlle. Lalande-Magon; mais son mariage est cassé par arrêt du parlement. 127.

Franc-maçonerie. 150. On y admet des femmes. 153. Discours maçoniques. 154. Chansons maçoniques. 164. Franklin, philosophe des colonies unies. 133.

Genlis (Mme. de) est nommée gouvernante des enfans du duc de Chartres, et remplace madame de Rochambault. 39.

Gendarmes de la garde (les) se prennent de querelle avec les chevaux légers, le jour que la ville de Paris donne un festin à la famille royale pour la naissance d'un Dauphin. 188.

Guemenée (Mlle. de), fille de la princesse de Guemenée, gouv. en survivance des enfans de France. Son mariage. 124.

Joseph II, empereur, frère de la reine, vient en France, sous le nom de comte de Falkinstein. 99.

Lamballe (la Pse. de) retourne à la cour après la mort de son mari. 1. Elle fait des promenades en traîneaux avec la Dauphine. 2. Son intimité avec cette princesse. Elle s'en sert pour l'engager à appuyer le projet des mariages des frères du Dauphin avec deux princesses du sang de Savoye. 2. Elle a peu de liaisons avec la comtesse de Provence. 15. Elle va visiter

madame Louise aux Carmélites. 27. Elle fait avec son beau-père plusieurs voyages dans ses vastes domaines. 30. Elle se lie avec la comtesse d'Artois. 37. Elle est nommée surintendante de la maison de la reine. 74. Elle va en Bretagne pendant la tenue des Etats. 75. Elle se charge de faire élever M. de Jean, descendant des anciens ducs de Bretagne. 82. Elle va aux eaux de Plombières, fait un voyage en Hollande avec madame de Chartres. 104. Elle se trouve à Versailles à la naissance de la première fille de la reine. 107. Elle apprend la mort de sa mère. 111. Elle écrit à M. Brion, curé de St-Léger, pour un acte de bienfaisance. 119. Elle est reçue grande maîtresse des loges de femmes franc-maçonnes. 162. Tient avec le duc de Penthièvre, sur les fonds de baptême, la fille du marquis de Massiac. 189. Sa bienfaisance envers une famille infortunée. 193. Autre, vis-à-vis J Drouin. 197;

Louis XV arrête les mariages de ses petits-fils. 2 et 135. Il est attaqué de la petite vérole à Trianon. 43. Il fait dire à madame Dubari de se retirer de la cour. 45. Il meurt le 10 avril 1774. 47.

Louis XVI change tous les ministres de son ayeul. 49. Est sacré le 11 juin 1775. 58.

Louise de France (madame), fille de Louis XV, se fait religieuse aux Carmélites de Saint-Denis. 23.

Marsan (la comtesse de), gouvernante des enfans de France, accompagne madame Clotilde, lors de son mariage, jusqu'à Chambéry. 70.

Maupou (le chancelier de) communie tous les huit jours aux Carmélites sous les yeux de

madame Louise, et est tous les jours au petit lever de madame Dubari. 26.

Montpensier (Mlle.). 31.

Montespan (la marquise de), maîtresse déclarée de Louis XIV, dont elle eut six enfans qui furent tous légitimés. 32.

Necker, directeur des finances. Son portrait. 51. Il rentre au ministère. 74. Il est adjoint à M. Taboureau. 99.

Nord (comte et comtesse du), nom sous lequel le Grand Duc et la Grande Duchesse de Russie voyagèrent en France. 205.

Penthièvre (le duc de). Son action généreuse envers la famille de l'abbé Quesnel. 27. Autre, vis-à-vis celle d'un particulier. 29. Ses regrets à la mort de XV. 52.

Princes du sang (les) sont rappelés de l'exil. 21.

Provence (la com. de) arrive au pont de Beauvoisin. 3. Festin royal à Fontainebleau où il ne se trouve des pr. du sang que le comte de la Marche. 13. Elle a peu de liaison avec madame la Dauphine. 15.

Reine (la), femme de Louis XVI, accouche d'une princesse. 107; et d'un Dauphin. 174.

Turgot, contrôleur-général, est renvoyé. 72.

Viri (le comte de), ambassadeur de Sardaigne en France, donne une fête où la famille roy. vint au bal masqué, qu'il donna pour le mariage du comte de Provence. 4.

Fin de la Table du tome II.

a39003 009512681b